

DETECTIVE



Confidences de la sœur d'EGENDER

L'assassin présumé de M^{me}
Renée Arbel va comparaître
devant le jury niçois.

Lire, pages 14 et 15, le récit doulou-
reux de la sœur de l'accusé.



Pendant vingt ans Ladurelle a manœuvré la guillotine dont l'ombre s'étend encore sur les bagnards qui purent l'éviter une fois en France

JÉCRIVAIS en 1931 : « Du moment que vous consentez à vivre vingt jours sur un bateau, à vous éloigner de 7.000 kilomètres de vos amours et de vos travaux, à perdre plusieurs kilos de graisse, à risquer votre vie sous les efforts conjugués des maladies, des bêtes et des hommes d'ici, vous pouvez faire la connaissance de M. de Saint-Laurent. » On ne devrait jamais rien affirmer ; le monde est petit et nous sommes à son échelle, entendement compris. C'est-à-dire que nous ne savons pas grand'chose. Pour ma part, je confesse que j'étais sincère en écrivant cela ; je croyais qu'il ne pouvait y avoir d'autre moyen de rencontrer le bourreau et je croyais ne le revoir jamais.

Or, six ans après, jour pour jour, je retrouve M. de Saint-Laurent à l'Armée du Salut, hébergé grâce à la sollicitude du major Péan qui s'occupe aussi de lui trouver du travail, un autre travail, bien entendu, car pour ici, Deibler suffit. J'oserais même dire qu'il est de trop...

Là-bas, en Guyane, dès que j'eus descendu les marches oscillantes de la coupée du Biskra, dès que je fus sur l'appontement de Saint-Laurent-du-Maroni, je n'eus aucune peine pour trouver la demeure du bourreau.

Qu'il s'agisse d'un Homme Puni, reconnaissable à sa livrée rouge et blanc, repérable à sa maigreur, souvent aussi à ses tatouages ou d'un surveillant militaire dont le revolver en sautoir indique assez la puissance et la qualité, on est vite renseigné. Mais pas sur le même ton.

La figure de l'Homme Puni se crispe et c'est en rageant qu'il répond : « Vous voulez voir cette ordure ? Vous n'êtes pas dégoûté. C'est là-bas, la petite maison entre les tas de bois, sur le quai. »

Le surveillant militaire est hilare :

— Vous voulez voir Ladurelle ? Au bout de l'appontement, tournez à gauche. Suivez les tas de bois. Ne vous arrêtez pas à la première bicoque : c'est la demeure de Gartner, l'aide du bourreau ; ils sont très mal ensemble. La deuxième baraque : on la voit d'ici, dans le prolongement de ma main. C'est là. Ah ! il ne vaut pas Chacal. Faites-vous raconter les histoires de Chacal.

J'ai commencé par me faire raconter celle de Ladurelle, et la voici :

Louis Ladurelle, matricule 45224, avant d'être bourreau, en Guyane, était ouvrier d'usine et vaguement contrebandier, à moins qu'il ne fût contrebandier et vaguement ouvrier d'usine. La nuit, il escaladait les ballons d'Alsace avec son chien féroce et noir. Sur le versant de France, il entendait les mugissements de la Meurthe ; l'ill coulait, avec fracas, de l'autre côté ; un danger plus grand que la nuit et les torrents le menaçait : les douaniers de France, les douaniers d'Allemagne guettaient Ladurelle et son haut chien noir.

Jamais il ne fut pris, ni sa maîtresse. Ladurelle la tua, dans une crise de jalousie, probablement injustifiée. Il lui reprochait de faire les doux yeux à un

jeune douanier. Le fait n'est pas prouvé. S'il l'était, j'inclinerais encore à croire qu'il ne s'agissait pas d'amour, mais qu'elle voulait ainsi obtenir un « condé », c'est-à-dire la faveur d'exercer, sans inquiétude, un illégal métier.

Au bagne, le bourreau a pleuré, parfois, au souvenir de la belle fille qu'il abattit ; il n'a cessé de regretter ses Vosges froides, aux cimes neigeuses et les grands bois de pins aux balsamiques senteurs.

Toute la splendeur éclatante de la Guyane, tous les arbres géants et si durs que la hache, à peine, les entame, ne peuvent lui faire oublier la cahute froide qui dominait la Meurthe ; ses compagnons féroces n'ont pu remplacer dans son cœur les rudes bûcherons à demi-contrebandiers aussi, qui vivaient dans des cabanes en bois, au flanc des monts.

A cet homme rude, il fallait un terrible emploi. Quand Isidore Hespel, dit Chacal, le bourreau d'alors, fut arrêté, sous l'inculpation de six ou sept assassinats, il posa sa candidature.

Oh ! silencieusement, dans l'ombre, sans être autrement fier de ce qu'il faisait, et en suppliant le commandant du pénitencier de ne pas ébruiter cette demande. Une cinquantaine d'autres forçats en avaient fait autant et de la même manière discrète.

C'est que le bourreau n'est pas aimé. Beaucoup envient son sort, mais pas un ne l'avoue et si le bourreau couchait dans la case, il n'y ferait pas de longues nuits. Il se trouverait vite un fort-à-bras, un « homme » pour lui trancher la gorge ou le « clouer sur le bat-flanc », comme on disait du temps où il y avait au bagne des bat-flanc et pas encore des hamacs. L'administration pénitentiaire l'a si bien compris que le bourreau et son aide ne vivent pas au camp. Ils ont chacun leur petite maisonnette en bois, à vingt mètres l'une de l'autre et isolées sur le bord du Maroni.

En ce temps-là, en 1931, Ladurelle n'était déjà plus vêtu en forçat. Il portait une chemise kaki, un complet de toile bleue. Il avait des chaussures aux pieds et des moustaches aux lèvres, ce qui n'était point orthodoxe au bagne.

— Les chaussures, les moustaches, les cheveux longs, le complet, c'est mon privilège. Ma peine, c'est que je suis un isolé : personne ne m'adresse jamais la parole. Les surveillants me méprisent ; les autres bagnards me haïssent. Il en faut un pourtant.

Je ne suis pas si sûr que Ladurelle qu'il faille un bourreau, dans les bagnes. J'aurais même cru que tant de misères subies en Guyane, avait guéri ces voleurs et ces assassins de voler ou de tuer.

Mais il paraît que non. Ladurelle me dit alors qu'il

en était à sa septième exécution et qu'il avait trois condamnés à mort sur la planche, si j'ose dire. Il voulait même préparer la guillotine, en mon honneur.

Je n'ai point de goût pour ces sortes de choses et je le lui dis.

Il en marqua de l'étonnement.

En dehors du temps qu'il passait à monter et à démonter la guillotine pour le plaisir de visiteurs plus curieux ou moins blasés que moi — officiers de marine, nouveaux venus dans la colonie — Ladurelle raccommodait des chaussures. Rien ne vaut cette paisible et silencieuse occupation pour entretenir le souvenir du passé, pour remâcher ses déceptions, ses petites souffrances, sa peine. C'est peut-être pourquoi, à la fin du siècle dernier, et au début de celui-ci, tant de cordonniers étaient anarchistes ou poètes ; c'est peut-être pourquoi Ladurelle était triste. Il pensait trop à la femme assassinée, aux sept compagnons de chaîne qu'il avait « raccourcis ». Huit morts sur la conscience, c'est beaucoup...



Maintenant, Ladurelle est rentré en France. Je l'ai revu ce matin, à l'Armée du Salut, près du major Péan, dont la modestie s'étonne quand je le félicite de sa récente promotion dans la Légion d'honneur. « Ce n'est pas moi qu'on a récompensé ; c'est l'Armée du Salut. »

Soit ! mais c'est un peu vous, aussi, Péan, courageux, généreux et lucide.

Donc, j'ai revu Ladurelle. Il a un peu vieilli ; il s'est adouci.

Ah ! qu'il voudrait bien oublier son passé, et qu'on l'oublie. Qu'il est loin du contrebandier brutal, de l'ouvrier revendicateur. Il n'aspire qu'au repos relatif d'un médiocre emploi qui lui permette de vivre.

D'ailleurs, mon excellent collaborateur, Le Gulgon, qui l'a vu, dès son débarquement, à Saint-Nazaire, va vous donner ses impressions ci-dessous, les premières impressions de l'ex-bourreau à son débarquement en France.

Marius LARIQUE.

Saint-Nazaire

(De notre correspondant particulier)

Et vous savez, je les ai toujours eus par la gentillesse ; ils sont venus à moi comme des lapins...

Ces « lapins » qui se laissaient si bien faire c'étaient les condamnés à mort montants sur l'échafaud de Cayenne.

Et celui qui les avait si bien « par la gentillesse », c'est le « Monsieur de Paris » de la Guyane, un singulier justicier qui s'était déjà fait la main sur sa maîtresse, ce qui lui avait valu vingt ans de bagne.

Un bourreau qui fuit aujourd'hui le lieu de ses exécutions par crainte de la vengeance du bagne, qui appréhende de retrouver les lieux de sa jeunesse, parce qu'il a peur de n'y trouver ni la paix ni le calme qu'il désire, mais seulement l'effroi jeté par sa seule présence.

De l'allure dignement et sévèrement bourgeoise de M. Deibler, Louis Ladurelle, qui est en somme l'alter ego de M. de Paris, ne semble avoir acquis nulle parcelle durant sa carrière pourtant assez longue.

Dans l'étroite coursive du paquebot Flandre où j'ai fini par le trouver, il était adossé, taciturne, mains en poches, jambes croisées, et il contemplait sans broncher les ébats enfantins d'une troupe de tirailleurs sénégalais qui revenait d'Inini.

Il portait ce complet de toile grisâtre qui semble être l'uniforme de tous les bagnards libérés quand ils se sont débarrassés de leur défroque de forçats.

Un chapeau plat à larges bords aurait dû lui don-



LADURELLE BOURREAU DES BAGNARDS

ner une allure de clergyman. Mais les traits sont trop durcis et les yeux brillent d'une flamme trop violente pour qu'il soit possible de se tromper sur la position sociale de l'homme.

Sur le pont où il m'a suivi, il ne répond d'abord qu'avec une visible méfiance aux questions qui lui sont posées. Et puis, peu à peu, il s'anime, il parle d'abondance, il se confie. Les mobiles qui ont amené ce brusque changement à vue, il n'est pas difficile de les saisir : les rancœurs accumulées durant des années de bagne se libèrent ; dès maintenant aussi apparaît la hantise de la vengeance du bagne.

L'histoire de Ladurelle, la voici, à la fois étonnante et lamentable :

Celui qui vient d'être pendant quinze ans le justicier officiel de la France en Guyane fut condamné, le 16 mars 1911, par la cour d'assises de Metz, à vingt ans de travaux forcés. Louis Ladurelle, qui est originaire des environs de Thionville, avait alors trente ans. Il était manoeuvre aux forges de Hayange. Il avait une maîtresse. Celle-ci le trompait. On devine la suite.

Condamné à vingt ans de bagne pour ce meurtre, Louis Ladurelle arrive au Maroni l'année suivante.

Six mois à peine se passent. A ce moment se produit cette chose qui dépasse notre entendement d'hommes de la métropole habitués à une conception plus rigide des hommes et des choses de la justice. Louis Ladurelle est promu bourreau en titre de la colonie !

Cette promotion, Ladurelle l'explique sans aucune gêne ni émotion :

— Le directeur nous a demandé un jour si quelqu'un de nous voulait être bourreau. Tous les autres hésitaient ; il n'y a eu que moi à accepter ouvertement : alors, on m'a pris tout de suite.

— Mais, enfin, aviez-vous pour faire ce métier, quelque chose qui vous désignait plus particulièrement ?

— Non ! Il n'y a eu que moi à accepter ouvertement. Je l'ai fait comme j'aurais accepté de devenir infirmier ou cuisinier.

— D'ailleurs, continue l'ancien forçat, c'était un métier de tout repos. Il n'y avait qu'à astiquer tous les mois la guillotine ; le reste du temps j'étais libre... Vous savez ce que c'est de se sentir libre au bagne ?

Voilà quinze ans que Ladurelle était bourreau. Il y eut durant ce temps dix-huit exécutions capitales à Cayenne. Dramas de cases pour la plupart, rixes meurtrières entre bagnards enflévrés par le « noir » et le « cafard », gestes désespérés, sur des gardiens, de forçats voulant courir la « belle ».

Sur ces exécutions, l'ancien bourreau me donne, avec une inconscience absolue, les détails les plus circonstanciés et les plus... techniques.

— Sur les dix-huit, j'en ai fait moi-même onze. Les autres, c'est mon aide, Gartner, un assassin du Nord, qui les a faites. Mais il « travaillait » mal, Gartner. Il étranglait son « bonhomme » dans la lunette, si bien qu'il était obligé de s'y prendre à deux fois. Vous pensez si cela faisait mauvais effet. Tandis que moi, on a été toujours très content de moi, et M. le colonel Prével m'estimait beaucoup pour la façon dont je faisais le « travail ». « Les condamnés, ils venaient à moi comme des lapins. Je les ai toujours pris par la gentillesse ; jamais je ne les ai brusqués. »

— La première fois cela a dû vous faire de l'effet ?

— Non ! Je me souviens très bien : le condamné, c'était l'ancien bourreau que j'avais remplacé !

Devant l'effet assez compréhensible que ce détail a produit sur moi, Ladurelle n'a pas tiqué. Il a dû trouver tout naturel que l'ancien bourreau fût, un beau jour, guillotiné.

— On lui reprochait sept meurtres en Guyane, dont six sur des concessionnaires, dans la forêt. Après cela il avait encore voulu s'évader.

Louis Ladurelle, à l'encontre de son prédécesseur, semble avoir été un bourreau modèle, puisqu'il est resté en fonctions durant les quinze ans qu'il a passés en Guyane. Il y serait encore si l'administration

Ladurelle ne semble pas, pourtant, très heureux. C'est, qu'ici la place est prise par M. Delbier.

pénitentiaire n'avait jugé prudent de le gracier et de le libérer à la suite de la décision prise de supprimer le bagne.

Sur ce dernier point, Ladurelle est très net :

— Tous les condamnés, dit-il, préféreraient le bagne à la centrale. Vous verrez ce qui arrivera ! Qu'est-ce qui leur y manque au bagne ? Ils peuvent boire, fumer, faire de la musique, tandis qu'à la centrale...

Ce qu'il n'y aura peut-être plus en maison centrale, ce sont les drames des cases du Maroni, cet esprit de vengeance des forçats qui les dresse les uns contre les autres, et qui les tenaille aussi durement que l'idée de l'évasion.

C'est à cette force de la vengeance que Ladurelle doit sa libération. Trop de forçats, qui demain seront libres, ont juré la mort du bourreau coupable d'avoir exécuté nombre de leurs compagnons.

L'administration pénitentiaire, elle-même, a jugé qu'après la suppression du bagne, Ladurelle était d'avance condamné à mort. De là la mesure de grâce dont a bénéficié le bourreau.

A l'évocation de la vengeance de ses compagnons de fers, les yeux de Ladurelle ont exprimé une anxiété qui traduit intensément la hantise qui poursuit l'ancien bourreau.

Malgré moi, je me prends à le rassurer :

— Ici, en France, vous n'aurez rien à craindre !

Et Ladurelle, qui est redevenu subitement l'homme taciturne et dur que j'avais abordé dans les coursives du paquebot, de répondre d'une voix lointaine :

— Vous ne connaissez pas, monsieur, la vengeance du bagne !

Midi. Le Flandre quitte Saint-Nazaire pour Le Havre. C'est là que débarquera l'ancien bourreau du bagne.

Sans un sou, sans une ressource.

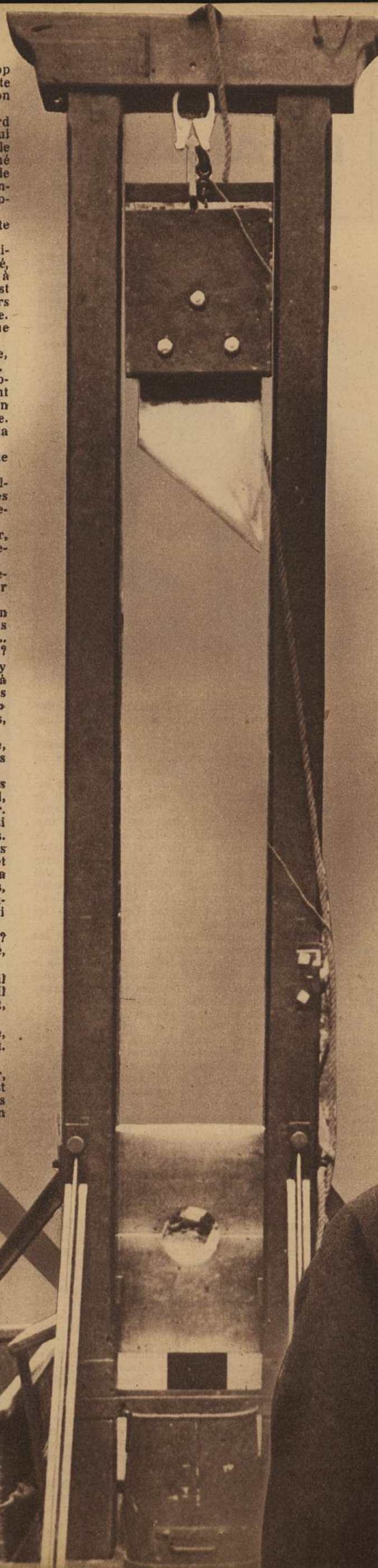
Il voudrait travailler à nouveau, m'a-t-il dit, aux Forges de Hayange. Mais comment s'y rendra-t-il ? Et qui voudra reprendre là-bas le bourreau de Cayenne, le meurtrier de Hayange ?

C'est moins le sort de Louis Ladurelle qui m'inquiète, que la menace que pourrait constituer pour la société cet homme que l'Etat généreux a gracié, mais que le même Etat, imprévoyant, abandonne sur le pavé, sans ressources, sans travail, sans songer à le reclasser, lui, les trente-sept forçats qui l'accompagnaient sur le Flandre, et tous ceux qui demain, regagneront la France, le bagne supprimé. Si de tels hommes ne sont pas reclassés professionnellement, comment ne pas s'inquiéter du réveil possible d'un dynamisme criminel qui a déjà fait ses preuves ?

— J'espère qu'on ne me verra pas de sitôt en jugement ! me déclarait Ladurelle.

Espérons-le aussi, et souhaitons que, pour l'ancien bourreau qui a passé sa vie à tuer, le sang n'appelle pas encore le sang !

LE GUIGOU.





Max aurait été vu, accompagné d'un homme, dans ce petit café situé sur la route de Londres à Saint-Abans.

Un grand procès se déroule devant les assises de la Seine. Grand surtout par le pittoresque des acteurs et le mystère dans lequel ils évoluent. C'est un drame du milieu, mais qui eut un grand retentissement parce qu'il a mis en scène ceux qu'on peut appeler les grands seigneurs de la pègre. A Londres, dans le secret quartier de Soho, un Français, Roger Vernon, a abattu un des caïds le plus redoutés du milieu, Max-le-Rouquin.

Nous parlerons la semaine prochaine de ce procès, où Roger Vernon, défendu par M^r Jean-Charles Legrand, va essayer de sauver sa tête.

Mais pendant tous les débats, pendant que défilent les témoins, planera dans le prétoire l'ombre de la victime, Max Roussel, Max-le-Rouge.

Nous donnons, cette semaine, un document sensationnel : la vie mouvementée de Max-le-Rouquin racontée par deux des hommes qui l'ont le mieux connu, et dont les noms, depuis deux ans, sont devenus célèbres à Paris : Gilbert Romagnino, le lieutenant de Stavisky, et Georges Hainaut, dit Jo-la-Terreur.

En 1900, rue des Rosiers, Isaac Djarki, savetier, s'escrime sur une paire de chaussures. Puis il s'adresse à son commis et, en « yiddisch », bien entendu, lui enjoint d'avoir à se préparer pour d'immédiates livraisons.

Max. Un énorme adolescent, au type sémitique accentué, aux cheveux rouges, Max, Max Kassel, celui qui n'est encore que Max le Rouquin mais qui deviendra un jour Max le Rouge.

Très vite, dans le quartier juif, ses épaules, sa mâchoire carrée, ses réflexes violents lui font une réputation de terreur. Les filles lui font les yeux doux. A peine adolescent, Max est déjà dans le « milieu ».

Après s'être fait la main à Paris, à Anvers, à Bruxelles, Max, en 1907, débarque à Londres où aussitôt il est incorporé dans la « brigade de fer ».

Le quartier de Londres qu'on appelle le Soho était à cette époque encombré de souteneurs.

La brigade de fer se composait de souteneurs désireux d'arrondir leur budget. Ils faisaient de la reprise individuelle, mais choisissaient leurs victimes dans leur propre milieu.

Les moyens utilisés étaient divers et fort variés. L'un des plus fréquemment employés consistait, après avoir étudié l'état de fortune du sujet à opérer, à se présenter chez la femme du confrère comme un client sérieux. Après avoir été introduit dans le « flat » où la belle exerçait son négoce, on la dépouillait fort proprement en annonçant d'ailleurs que la

Suzanne Berton fut arrêtée en même temps que Georges Vernon. Saura-t-on le rôle qu'elle joua en l'affaire?



LA VIE DRAMATIQUE DE

Max



Georges Vernon, accusé du meurtre de Max-le-Rouge, à Londres va incessamment comparaître devant les jurés parisiens.

brigade de fer se tenait à la disposition du chevalier servant en fonctions pour toutes réparations qu'il jugerait nécessaires.

Ensuite venait le travail fait sur les cambrioleurs novices, qui, bien sermonnés, consentaient à faire un coup parfois lucratif, mais toujours dangereux.

Puis l'on consentait après maintes réticences à accompagner le débutant pour « laver » le produit de ce genre d'opérations. A la porte du prêteur régulier ou du receleur, le classique compère et pseudo inspecteur de Scotland Yard arrêtait le porteur de bijoux, laissait échapper le jeune et inexpérimenté cambrioleur fort content de s'en tirer. Le soir, l'heureux fugitif, à sa grande surprise, retrouvait son obligeant compagnon qui lui expliquait qu'il avait réussi, lui aussi, à échapper aux policiers. Hélas ! naturellement, les bijoux étaient restés entre les mains de ce sacré Scotland Yard.

Max, lui, s'était fait une spécialité d'intimider les receleurs et de leur faire accepter au prix fort le produit de vols ou de cambriolages. Deux de ses amis le fournissaient en marchandise. C'étaient « Max Chaussette », disparu depuis de la circulation, et « Georges Nez fin », mort fou à Londres en 1919.

La brigade de fer se désagrègea en 1916.

Entre temps, Max le Rouge avait échappé de bien peu à la fin qu'il devait avoir en 1936. Ayant droit à une liquidation de « marchandise » dans un cambriolage qu'il écoulait, Max, poussé par le besoin et rompant avec ses habitudes de prudence se heurta à « Auguste le dragon », encore appelé « Auguste brise-glaces ». Celui-là ne voulut pas se laisser rouler. Les deux hommes se rencontrèrent dans Hyde-Park. Une bataille acharnée s'engagea. Max en sortit vainqueur. Mais quand Auguste sortit de l'hôpital, il promit bien de se venger et le Rouge jugea prudent de quitter le climat anglais.

Buenos-Aires

C'était la grande époque de la traite des blanches.

La plupart des hommes du milieu avaient plusieurs femmes qui travaillaient pour eux. A cette époque, la majorité des souteneurs étaient des juifs polonais. A l'arrivée des paquebots venant d'Europe, la colonie israélite mâle était au grand complet sur le quai et, si, par aventure, un coreligionnaire débarquait seul, il se trouvait aussitôt entouré d'amis, même s'il ne connaissait antérieurement aucun de ceux qui l'accueillaient ainsi.

Questions entrecroisées... confidences immédiates du nouvel arrivant, indication des raisons quelquefois pressantes qui avaient conduit le récent débarqué à cette longue traversée.

— Tu n'as pas de femme ?

Immédiatement les plus riches en matériel humain cédaient une unité de leur stock et l'avenir s'annonçait fort confortable pour le voyageur qui se trouvait ainsi à la tête d'un petit harem dont les revenus étaient intéressants.

Entre 1916-1917, deux caïds s'affrontent à Buenos-Aires : Jean Otto, le chef des Parisiens et Vincent

Teti, le capitaine des gens « d'en bas », autrement dit des Corses et des Marseillais.

Lutte constante, sournoise, brutale, meurtrière souvent. Mais, à l'époque, les hommes étaient des hommes. Les règlements sanglants de comptes restaient strictement dans le domaine privé des souteneurs. L'ingérence de la police sur renseignements donnés par l'un des belligérants ou l'un de ses amis équivalait à une disqualification qui se payait toujours chèrement. Le « milieu » a, depuis cette époque, considérablement évolué et, ma foi, que l'on pardonne à mon faux romantisme, je dis tant pis pour le « milieu » et tant pis pour les « hommes »...

Aux environs de 1917, le paquebot *Principessa Mafalda* touchait à Santos.

Avant que les passagers ne pussent avoir accès à la passerelle, un sinistre cortège : infirmiers, brancards, attirait l'attention de nombreux curieux qui toujours aux escales se font une joie d'observer les nouveaux arrivants.

Sur la civière, un homme couvert de pansements paraissait absolument privé de vie.

Parmi les spectateurs, tous groupés ou appartenant au milieu spécial, un murmure, puis un bruit plus consistant courait vite :



« Max le Rouquin s'est fait abimer... »

Le renseignement était exact et voici ce qui s'était produit : Notre vieille connaissance Max le Rouge, celui dont les hommes disaient : « Il a des fils de fer rouillés sur la figure », s'était lié au début du voyage avec un garçon de café italien, Pietro D..., chétif, humble et naïf par surcroît, qui allait dans le Sud tenter la fortune, la belle fortune que tout barman ou « warter » italien possède en sa serviette.

Au cours de la traversée, les deux hommes avaient pris langue, car ils occupaient la même cabine à deux couchettes. De confidences en confidences, Pietro avait avoué à son compagnon que sur le même bateau voyageait celle qui bientôt serait sa femme et les rêves d'avenir du pauvre bougre s'étaient égrenés. Quel soulagement de pouvoir ainsi conter à un tiers ses ambitions modestes ! Et puis, la belle fille fut présentée au « tombeur ».

Max partait sans femme, les policiers dans les reins. Il analysa en son esprit combien il serait préférable pour lui d'arriver là-bas, à Buenos-Aires, en ayant conquis cette belle et jolie fille qui constituerait un morceau de choix pour l'une des maisons réputées de la Calle Lavalle ou de la Calle Pellegrini.

Aussi multiplia-t-il ses propositions de mauvais aloi envers la gentille fiancée du pauvre Pietro. Ce dernier rongea son frein et, pauvre avorton, s'inclina devant la supériorité physique évidente du rival qu'il s'était créé par ses propos légers et sa présentation imprudente.

Max, néanmoins, ne voyait guère ses efforts se couronner de succès ; la partenaire qu'il entendait ainsi s'approprier se montrait réticente et lasse enfin des entreprises maladroites et brutales du rouge Don Juan, fit des confidences à son « bambino ».

-le-Rouge

PAR GILBERT ROMAGNINO

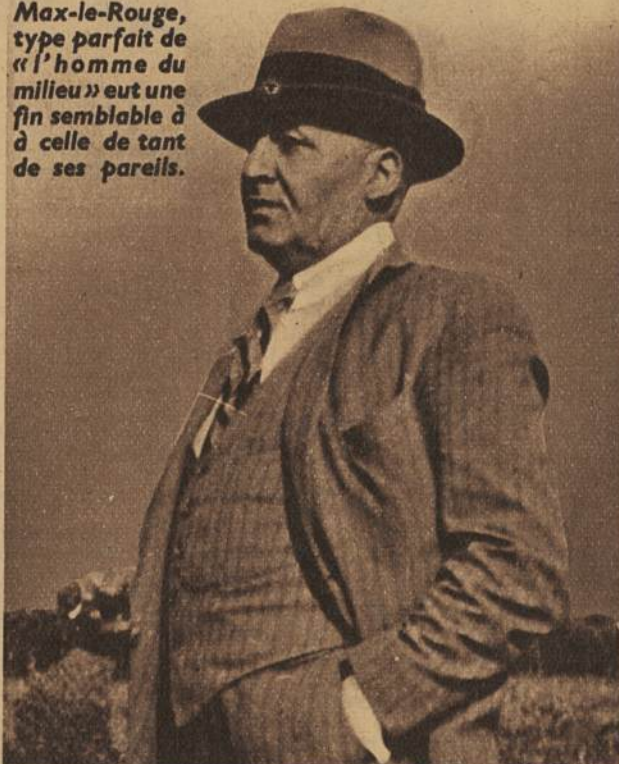
Malgré son désavantage physique, Pietro avisa courageusement l'ex-savetier qu'il eût à cesser sa cour inopportune. Las... la colère du Rouquin fut terrible et notre amoureux Napolitain expérimenta « droites » et « gauches » qui le transformèrent vite en une informe loque.

La vengeance des faibles est souvent terrible. La même nuit, alors que le Rouge dormait du sommeil réservé aux consciences tranquilles, une horrible douleur le dressa hurlant sur sa couche. Pietro, son rasoir à la main, tentait de rectifier son désavantage physique et ma foi, y serait fort bien parvenu si les hurlements de Max n'eussent amené d'autres acteurs. Nul doute, en effet, qu'une fois de plus, l'acier eût prouvé sa supériorité sur les muscles.

Voici pourquoi, en 1917, un « affranchi », la poi-

C'est dans les bars juifs que Max s'efforçait de « laver » les bijoux mal acquis.

Max-le-Rouge, type parfait de « l'homme du milieu » eut une fin semblable à celle de tant de ses pareils.



Une fois de plus, en 1918, notre homme faillit trouver une fin prématurée, la scène eut lieu chez Albert Charcutier, qui tenait une guinguette à Olives. Mais là, l'adversaire était de taille car il ne s'agissait rien moins que du caïd Jean Otto et Max « passa les des » avec souplesse et précision.

Puis, après cet affront public, chez Simon le Corse, quelques semaines plus tard, Max exerça ses talents de battant sur le petit « Bébé » mais ne se rendit pas au rendez-vous que lui fixa ce dernier pour vider à fond cette querelle. Toute une matinée, le chétif Bébé attendit vainement chez Achille, avenue Alvear, à Palermo (Le bois de Boulogne de Buenos-Aires) celui qu'il entendait proprement « repasser ».

Le « pré aux Clercs » de la capitale argentine fut privé d'un duel sensationnel qui eût supprimé un fait divers récent et... londonien et que les jurés de la Seine vont avoir à juger bientôt.

Fin 1918 vit la fin de ce régime enchanteur pour ces messieurs. Un nouveau système s'instaura. Les « hommes » furent pourchassés, arrêtés, transportés sur un ponton sur le Rio de la Plata. Les jours dorés avaient pris fin.



Douze années se sont écoulées depuis la déroute argentine du « carré » qui quelquefois meurt et doit se rendre souvent... aux convocations des magistrats.

Après des alternatives diverses et des voyages fréquents, compliqués de tentatives commerciales et parisiennes, dont un fuytif retour à ses occupations premières, chasseur... rue Pigalle, notre Max qui n'est point national... se trouve au Canada, à Montréal.

En 1931, un homme s'est embarqué sur le liner *Ausania* de la Red Star Line.

Quelques semaines après l'arrivée de l'*Ausania*, un superbe « Club » s'ouvrait à Montréal, propriétaire Jo Hainneaux. L'achalandage vint vite, en quelques jours, le fonds de la clientèle était constitué. Tous les « hommes » ou tout au moins tous ceux dont les affaires étaient prospères vinrent apporter leur dime quotidienne à celui que beaucoup détestaient, mais qu'ils redoutaient plus encore.

Max se présenta comme tous les « potes » au nouveau Club et, à sa grande surprise, se vit refuser l'entrée du sanctuaire, par un Jo dont l'expression glaciale ne laissait envisager rien de bien amical. Protestations du « blackboulé ». Mais notre tenancier tint ferme. Les deux hommes s'étaient connus à Londres, à Buenos-Aires. Jo n'ignorait pas les procédés employés par le Rouquin vis-à-vis des faibles et il n'entendait pas que ce faux « caïd » vint jeter le trouble dans son bar fort tranquille et au rendement si rémunérateur.

Max n'insista pas. Nous l'avons dit, l'homme n'aimait pas les entreprises risquées.

Puis, brusque coup de tonnerre, en quelques heures, un fort beau ou un fort vilain jour, selon le côté de la barricade derrière laquelle se trouvent les acteurs, la police de Montréal arrêta tous ces messieurs.



Les « hommes » de Londres se complaisent dans les rues animées et propices du pittoresque quartier du Soho

Stupeur générale... Un Belge, élevé à Marseille, un des plus vieux résidents « spéciaux » du Canada, Fournier, dit « The Old Timer » ou encore « Le vieux Martigue » avait été trouvé dans la banlieue de Montréal, la tête proprement trouée par une balle de Smith and Weston.

La police anglaise est expéditive ; aucune des arrestations ne fut maintenue, sauf une, toutefois, celle de Max le Rouquin. Notre héros fut gardé douze jours en détention et, pour qui connaît le respect de la liberté individuelle chez les Britanniques, il fallait indéniablement admettre que les présomptions pesant sur Max Le Rouge... étaient graves. Mais... la loi du silence joua et rien ne transpara à l'époque. La preuve par fait matériel et par témoignage précis était indispensable pour que la législation anglaise consente à admettre une culpabilité éventuelle. Max sortit des geôles canadiennes...

Depuis, les lèvres se sont desserrées et il paraît avéré que le Rouquin, selon sa détestable habitude, avait tant soit peu négligé les règles habituelles du milieu, qui veulent qu'un « homme » ne puisse sciemment « pécher » avec la femme d'un confrère.

Ce genre de différend, lorsqu'il est découvert, se règle très souvent par une « mise à l'amende » de l'homme fautif, le montant de ladite amende étant fréquemment fixé en cas de litige par une... commission arbitrale composée de quelques hommes de « poids ».

Max avait trouvé préférable d'éviter ce décaissement en expédiant l'inoffensif « Old Timer » dans l'autre monde.

Après cet exploit, notre homme reprit le chemin de Londres, son séjour à Montréal devenant assez malsain, les amis du « Vieux Martigue » ayant estimé la plaisanterie un peu poussée.

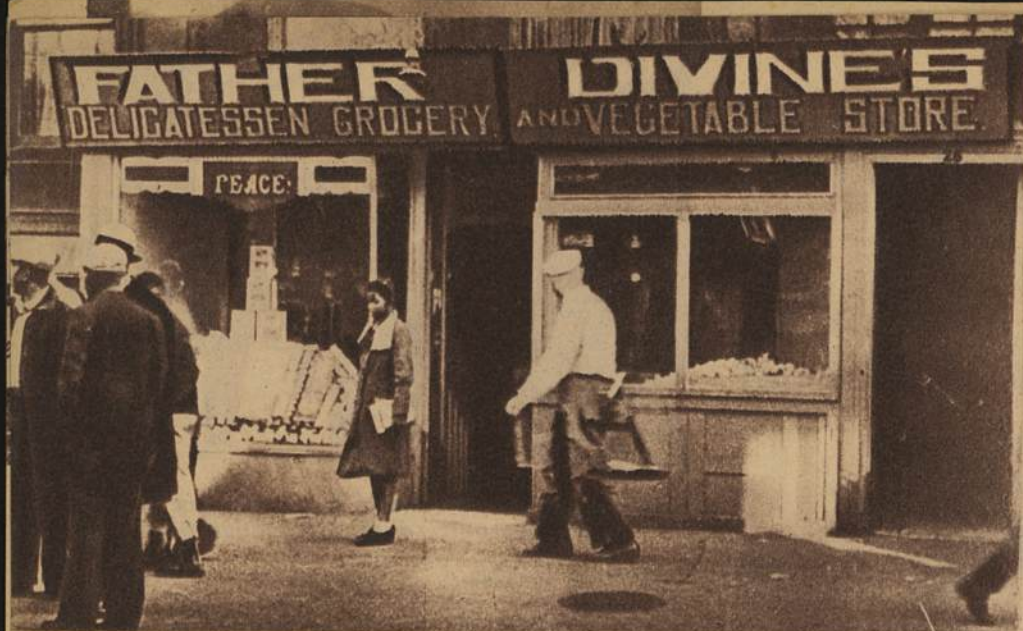
Dans le Soho, le Rouge reprit le cours de ses exploits et y adjoignait son habituel négoce de « fence » (1).

L'on doit donc admettre que si les accusations portées contre Georges Vernon sont exactes, ce que j'ignore, la Terreur, le « Bully » (2) trouva la fin qu'il avait si souvent frôlée des mains d'un garçon que rien ne prédestinait à un tel rôle.

(1) Receleur.
(2) Butor.



Romagnino est maintenant patron avisé du bar « The Merry Goround ».



L'autorité de "Papa Bon Dieu", qui comprenait mieux que quiconque l'âme nègre, était telle dans Harlem qu'elle a inspiré l'enseigne d'une boutique.

DANS le célèbre film « Verts pâturages », Dieu le Père est un noir. A Harlem, le faubourg des « hommes de couleur » de New-York, un noir s'est proclamé dieu. Son adresse est « le Ciel », et sa villégiature d'été est « la Terre promise ». Il est entouré d'anges, les uns noirs les autres blancs, et connaît le secret du bonheur qu'il dispense largement à des millions de fidèles.

L'ascension du « Papa Bon Dieu » date de cinq ou six ans. On ne sait pas au juste à quoi ce nègre, replet et crépu, souriant comme une idole, doit l'ascendant qu'il exerce sur la population noire d'Amérique. On estime actuellement que plus de dix millions de sujets américains font partie des différents « paradis », « royaumes », « portes du ciel » et autres centres spirituels que George Baker a fondés à New-York, à Kingston et en Californie.

Certes, l'Amérique a toujours connu de ces étranges prédicateurs, emportés par le souffle de l'au-delà, mais sachant combiner l'exaltation mystique à un sens des affaires des plus modernes.

Il suffit de rappeler les aventures d'Aimée Semple Mc Pherson, grande prêtresse du « Temple » de Los-Angeles, qui, elle aussi, connut une vogue extraordinaire et réunit des milliers de fidèles. Aimée Semple Mc Pherson fut surnommée « Hot gosseller », c'est-à-dire la « prédicatrice de feu ».

Mais les prédications d'Aimée Semple Mc Pherson ont subi une éclipse, depuis que *Papa Bon Dieu* a surgi à Harlem. George Baker prêcha une doctrine évangélique élémentaire ; mais surtout il avait le don de comprendre l'âme nègre, sa nostalgie, ses joies enfantines, ses aspirations. Il poursuivit sa mission dans les quartiers les plus pauvres de Harlem et sut attirer ces Noirs misérables, sys-

tématiquement exploités par les maisons de jeu et les roulettes automatiques, dont les revenus allaient enrichir les poches des gangsters.

George Baker eut l'idée géniale de capter la confiance de ces masses, en leur disant : « Au lieu de porter votre argent aux gangsters donnez-le moi, et vous serez heureux ». Et le mieux, c'est qu'il tint parole : les cotisations de ses fidèles servirent à fonder les « paradis » et les « royaumes », sortes de phalanstères, où les noirs pouvaient manger et dormir pour quelques cents. Il leur acheta des outils, leur procura du travail, tout en leur prêchant sa doctrine, pleine d'optimisme, de bonne humeur et de sagesse populaire.

Au bout de quelques années les adeptes, ou « divinites », comme on les appelle, se réunirent en une immense assemblée qui vota à l'unanimité que George Baker était Dieu en personne.

Lorsqu'il s'agit de mouvements religieux noirs, même chrétiens, on est à peu près sûr d'y découvrir des traces de vaudouisme. La mystérieuse émanation d'un culte antique survit partout où les noirs se rassemblent. Si, au cœur de New-York, la piété nègre s'est à peu près débarrassée des vieilles superstitions, il



Le « Père Divin », que l'on voit ici discourant, n'a-t-il pas l'air de jongler avec des types caractéristiques de ses fanatiques adeptes ?

PAPA BON DIEU



DIEU

n'en est pas de même dans d'autres régions, où le vaudouisme demeure vivant et singulièrement dangereux.

A Détroit, de même que dans le New-Jersey, il y eut plusieurs cas de sacrifice humain. A la suite des répressions exercées par les autorités, une véritable émeute éclata dans la ville.

Un des traits caractéristiques de ce culte, est que les prêtres vaudou s'imaginent et font croire à leurs fidèles qu'ils sont *des dieux incarnés*, et cette croyance leur confère un immense pouvoir.

Cette idée centrale du vaudouisme, se retrouve sans aucun doute, chez le « Père Divin » et chez ses fidèles.

Il ne s'agit certes, pas d'un de ces prédicateurs à la triste figure, vêtus d'un morne veston et d'un faux-col retourné, qui attirent dans des chapelles glacées les bien-pensantes et les dames de bonnes œuvres.

Non, tout est étrange, fantastique, troublant chez ce mystique Noir, à la fois si primitif et si moderne. Il est secondé, non pas par des vicaires ou par des secrétaires, mais par des « Anges », de belles négresses, qui portent des noms allégoriques : « Amour-fidèle », « Paisible »,



reux, ceux qui n'en faisaient pas partie commencèrent à observer d'un œil inquiet l'activité du dieu noir. New-York s'émut en voyant croître de jour en jour l'influence de ce chef mystique, qui devint bientôt un chef politique. Plus dangereux que les gangsters qui avaient jusque-là régné dans ces quartiers de couleur, George Baker était devenu le roi de Harlem. Ses fidèles formaient un contingent imposant d'électeurs, pouvant présenter aux élections une vaste majorité. Au cours du récent scrutin municipal, les adeptes du « Père Divin » votèrent sous leurs noms allégoriques ; leurs cartes d'électeurs les désignaient comme « Bouquet de fleurs », « Amour-fidèle », « Glorieuse illumination », « Voie du paradis ». Ces appellations étranges plongèrent dans la perplexité les agents chargés de dépouiller le scrutin. Les bulletins de vote furent annulés, et sans doute, certains hommes politiques de New-York en furent enchantés.

Les autorités américaines ont essayé maintes fois de briser l'influence de dieu noir. Elles recherchèrent ce que sa doctrine pouvait avoir d'immoral, et, certes, quelques-uns de ses « paradis » n'étaient pas des Edens d'innocence. Il y a de cela une quinzaine de jours, l'Attorney de Los-Angeles lançait un mandat d'arrêt contre un certain John Hunt, adepte du « Père Divin », qui portait le nom allégorique de « Jean le Révélateur ». Ce jeune homme avait séduit une néophyte, miss Jewett, alias « Délice », à laquelle « Jean le Révélateur » avait inculqué que le « Père Divin » pouvait lui envoyer des fluides à distance, et que c'était le secret de leur amour.

Certains fidèles de George Baker profitèrent de sa doctrine fraternelle pour se lier avec des « Anges », faisant revivre dans des cultes obscurs l'ancien érotisme vaudou. Sous prétexte de pieux pèlerinage, des groupes de *divinites*, hommes et femmes, firent des randonnées galantes, s'arrêtant dans des hôtels, où ils s'inscrivaient dans les registres sous des noms fantastiques empruntés aux sermons de George Baker.

Mais le dieu noir, mis au courant de ces débauches, lança ses foudres contre les brebis galeuses, proclamant que sa doctrine interdisait formellement tout commerce entre les deux sexes. Cela n'empêcha pas George Baker d'exercer une influence profonde sur les femmes. Beaucoup de *divinites* appartenant au sexe faible vouèrent à leur dieu un amour exalté. Ses « Anges » personnels le suivaient partout où il allait, de même que sa compagne préférée « Marie-Fidèle ». Nombreuses sont les adoratrices qui firent à George Baker des donations importantes. Exemple, miss Jessie Birdsall qui versa au « Père Divin » 2.500 dollars à condition qu'elle soit admise au « paradis » de Harlem.

Mais la police des mœurs de New-York, malgré toutes ses rigueurs, ne parvint jamais à inculper le maître de ce « paradis ». Si ses mystères ont un caractère



« Dévouée », « Cœur de sympathie », « Bouquet de fleurs » et « Porte de nacre » ; Sa femme s'appelle « Marie-fidèle » ; elle est sa constante collaboratrice et sa confidente. Afin de circuler à travers ses royaumes, le « Père Divin » a une auto peinte aux vives couleurs, dorée, richement décorée, tapissée de velours à l'intérieur, dont le plafond est orné d'étoiles, et dont le siège est érigé en forme de trône. Mais il prend aussi souvent l'avion pour visiter son « Ciel ».

Il y a de cela deux ans, le « Père Divin » acheta, avec les oboles de ses fidèles, de vieilles fermes hollandaises dans la région de Kingston, et créa des colonies agricoles, véritables « verts pâturages », où les bons nègres connurent une félicité enfantine. Et ce fut « la Terre Promise ».

Mais si les habitants des « paradis » et des « terres promises » étaient heu-





Voici George Baker, « Dieu en personne » selon la naïve croyance de ses fidèles, photographié dans son bureau, devant une de ses affiches de propagande.

érotique vaudou, rien n'apparaît à la surface, de même que rien n'a compromis la pureté de sa prédication publique. Il est étrange que ce mystique noir, qui « envoie ses fluides à distance » a su capter non seulement l'âme des hommes de couleur, mais aussi celle des blancs. Les Américains, si réfractaires à tout ce qui vient des nègres, se sont laissés séduire par la doctrine du « Père Divin ». En Californie, une grande partie de la congrégation diviniste est formée de blancs et surtout de blanches... Un des acolytes préférés du dieu, est une blanche, « Bel Ange ».

Nul ne connaît le secret de son attraction, de même que nul n'a percé le mystère de ses richesses immenses. Les co-

tées avec les autres anges, au quartier général de Harlem; le dieu en fuite lui a confié tous ses documents, ainsi que la gérance des « paradis » et « royaumes », qui n'est pas une petite affaire; il s'agit non seulement de fermes et de phalanstères, mais encore d'hôtels, de magasins de confection, de restaurants (à l'enseigne de « Gloire au Père Divin ») de garages et d'ateliers, et de bateaux à vapeur, les fameuses « Arches » du Père Divin.

La police bloqua les rues de Harlem. On recruta une de ces terribles émeutes, qui secouent de temps en temps les quartiers noirs, et dont l'une finit en 1935 par d'effroyables scènes de pillage. Déjà, la foule est devenue menaçante. Dans le « temple », où le Dieu a l'habitude de prêcher, les fidèles massés, comme un troupeau inquiet, entonnèrent des chants rituels, autour du trône vide du maître...

Une nuée de reporters et de cameramen est descendue sur Harlem. Les journaux de New-York parurent avec d'extraordinaires manchettes :

« Où est Dieu ? »... « Le Père Divin retournera-t-il dans son royaume ? »... « Les anges se révoltent... »... Un speaker mystérieux, dont la voix rappelle étrangement celle du dieu noir, annonça par T. S. F. que le Maître reviendrait bientôt parmi les siens... Et l'on murmura que G. Hoover, le chef des G-Men, avait reçu un coup de téléphone du dieu en personne, lui annonçant qu'il ne tarderait pas à se rendre à la police.

Cependant, un journaliste, ayant enfin réussi à pénétrer dans le sanctuaire de George Baker, y découvrit « Marie-Fidèle ».

Rien ne trahissait, chez cette femme, la moindre trace d'émotion. Et comme le journaliste demandait à la compagne du « Divin », si elle croyait vraiment que son époux était un dieu, la brave négresse répondit, en haussant les épaules : « Un Dieu ? allons donc !... Mon mari est un homme comme les autres. »

Cela ne dura que quarante-huit heures. Dès le surlendemain on arrêtait papa Bon Dieu à Mitford, dans le Connecticut. A la vérité il ne se cachait guère. Une foule immense de nègres terrorisés vit son idole entrer au poste de police, menottes aux mains, et bénissant ses heureux :

« La paix soit avec vous », répétait-il aux policiers.

Trois heures après, il passait devant le tribunal, et à l'interrogatoire d'identité, il répondit avec tant de sérénité : « Dieu » quand on lui demanda quelle était sa profession, que le greffier l'inscrivit ainsi.

L'affaire, l'incident qu'on lui reproche est tellement compliqué que le juge prescrivit une enquête et se déclara prêt à mettre le bon Dieu en liberté sous caution de 500 dollars.

Aussitôt, cent mains noires tendirent des billets de banque vers le tribunal et un moment après Farther Divine sortait libre, au milieu des acclamations sans fin de son peuple.

Il y a eu, la nuit, dans Harlem, un festin pantagruélique où les bienheureux ont longuement remercié le ciel. Pour tant le papa Bon Dieu était triste. Un coup affreux l'avait frappé. On lui avait rapporté que sa compagne, son élue, la fidèle disciple Mary avait prononcé la simple et terrible phrase sacrilège :

« Mon mari ! Il n'est pas Dieu, c'est un homme comme les autres ! »

Il l'avait aussitôt chassée. Il ne pouvait pas faire autrement. Mais il laissa près de lui, au banquet, vide, la chaise qu'aurait dû occuper la renégate. Et on dit que lorsque l'aube mélancolique se leva, quand il put se retirer dans sa chambre dorée, pendant que les anges aux dents blanches chantaient encore des cantiques et mêlaient leurs élans mystiques à des étreintes très charnelles, papa Bon Dieu tout seul, a pleuré.

Roy PINKES.



M ADAME S. B..., de Bordeaux, nous écrit : « J'étais passionnément amoureuse de mon mari, mais ce dernier rentrait le soir surmené, fatigué par son travail, me délaissait, restant indifférent à toutes mes avances. Une de mes amies, à qui j'avais fait part de cette situation délicate, m'a donné le secret de son bonheur... Grâce à son conseil, l'amour est revenu éclairer mon foyer. Mon mari, comme aux premiers jours de notre union, a retrouvé toute sa fougue et me rend complètement heureuse. »

A tous ceux, hommes et femmes, qui sont épuisés, surmenés, timides, en proie à une neurasthénie aiguë ou à une émotivité excessive, un éminent spécialiste des centres nerveux et sexuels prescrit l'emploi régulier des dragées Forsex.

Forsex est un puissant régénérateur, un tonique général complet, reconstituant et stimulant. Sa formule a été établie après de longues expériences cliniques. Non seulement il rétablit les fonctions sexuelles sur le déclin ou un moment déréglées, mais encore il combat tous les cas d'atonie ou de diminution partielle ou générale des forces de l'organisme :

Neurasthénie, grippe, asthénie, anorexie, impuissance, spermatorrhées, dyspepsie, perte d'appétit, anaphrodisie, frigidity, stérilité, manque de mémoire.

Dès que vous sentez une légère baisse dans le rythme normal de votre vie, l'emploi du Forsex s'impose.

Vous serez émerveillés des résultats obtenus, vous sentirez peu à peu un rajeunissement intégral s'opérer. L'impuissance masculine et la frigidity féminine disparaissent dès les premières boîtes.

Forsex est présenté discrètement dans une boîte de 50 dragées. Son emploi quotidien est sans danger pour l'organisme et même chez les personnes atteintes d'affections quelconques, il ne provoque ni malaises, ni troubles digestifs, cardiaques ou autres.

Pour la cure complète il faut 3 boîtes (150 dragées).

Docteur E. W.

En vente dans toutes les pharmacies et aux Laboratoires du Forsex, 192-194, rue Saint-Denis, Paris (2^e). Envoi franco sans marque extérieure contre timbres-poste, mandat, chèque de 35 francs (chèques postaux : Paris 1511.73) ou contre remboursement de 38 francs. Spécifier : formule « pour hommes » ou « pour femmes ».

En vente notamment à Paris : 103, r. St-Lazare ; 1, r. Auber (pl. Opéra) ; 146, av. Parmentier ; 1, r. Victor-Massé ; 315, r. de Vaugirard ; 10, bd de la Villette ; 47, rue Lafayette ; 13, pl. du Havre ; 53, bd Saint-Martin ; 2, rue de l'Arrivée ; 24, bd Sébastopol ; 32, fg Montmartre ; 248, r. St-Denis ; 11, bd de Strasbourg ; 21 ter, bd Diderot (gare de Lyon) ; 12, r. du Pont-Neuf ; 132, r. Lafayette, 6, pl. Clichy ; 76, bd St-Marcel. - Lille : pl. du Théâtre. - Lyon : 11, r. Président-Carnot. - Marseille : 37, Canebière. - Nantes : 5, r. du Calvaire. - Strasbourg : 2, r. du Vieux-Marché-aux-Grains. - Dunkerque : 10, pl. de la République. Caen : pl. Saint-Pierre. - Nice : pl. de la Victoire ; 33, bd Dubouchage. - Genève : 14, pl. Cornavin. - Londres : 26, Piccadilly ; 70, Vauxhall Bridge Rd.



tisations des pauvres nègres de Harlem et de Kingston suffiraient à peine à assurer le roulement de son immense entreprise.

Le fisc s'est inquiété de la provenance de la fortune de George Baker. Mais le « Père Divin » a ri au nez des contrôleurs, en déclarant qu'il méprisait l'argent, mais qu'il savait en fabriquer avec de l'air. Il n'était pas dieu pour rien, et le « ciel » lui avait ouvert un crédit illimité.

Les assurances sociales de New-York l'attaquèrent à leur tour, pour savoir pourquoi les travailleurs des « paradis » et des « royaumes » n'étaient pas assurés comme les autres ouvriers américains. Il y eut d'autres procès, d'autres démêlés avec la justice et avec la police, mais toutes ces affaires tournaient chaque fois au profit de Baker.

Aujourd'hui, une nouvelle attaque a été déclenchée contre « les portes du paradis », le quartier général de George Baker à Harlem.

Le prétexte ? une plainte déposée par miss Jessie Birdsall, la jeune adepte qui avait versé au maître 2.500 dollars pour pénétrer dans son paradis. Elle prétend aujourd'hui que le dieu l'a chassée de son royaume sans lui restituer sa cotisation.

Miss Jessie Birdsall a confié son affaire à un avocat, Paul Camora, qui a envoyé aux « Portes du Paradis » un huissier Harry Graham, dûment muni de papier timbré. Il fut reçu par le dieu lui-même, et revint de son expédition grièvement blessé au ventre d'un coup de poignard, et avec plusieurs côtes brisées.

Father Divine a été inculpé de coups et blessures. Des détectives ont encerclé les « Portes du Paradis », défendues par six cents « anges », dont l'aspect est plutôt menaçant.

Quant au dieu, il avait fui, sans laisser d'adresse. Les uns disent qu'après avoir poignardé l'huissier on le vit sauter dans sa Rolls Royce et partir à toute allure vers la « Terre Promise » de Kingston, où ses anges-fermiers le protègent. D'autres prétendent qu'il s'est envolé dans son avion à cinq places, dont il se sert pour ses grands voyages.

Quant à « Marie-Fidèle », elle était res-

GRAINS LAXATIFS DU D^r BLONDIN

Rééducateurs de l'intestin car ils contiennent des extraits de glandes intestinales. Rééducateurs du Foie car ils contiennent des extraits biliaires. Anti-microbiens par leurs ferments lactiques. Laxatifs grâce au Julap et au Podophylle. LES GRAINS DU D^r BLONDIN forment le remède idéal complet de la constipation, entérite, migraines, états bilieux, etc... aucune accoutumance, action réelle, durable. La CONSTIPATION est cause des maladies les plus graves. Surveillez-vous et demandez l'échantillon gratuit offert ci-dessous.

Laboratoire du D^r BLONDIN 18, rue Maréchal-Foch, VERSAILLES (S.-A.-O.)

Nom
Rue
Ville Dépt

MARIAGES - RENSEIGNEMENTS

NOUVELLE AGENCE FLOREAL

Relations Mondaines Exclusives. Tous Renseignements
39, RUE DE CHATEAUDUN fond de la cour, escalier gauche 3^e étage porte g.
Présentations de 10 à 20 h. dim. et FÊTES 11 à 17 h.
TRINITÉ : 81-28

S.-F. 1^{er} c. D.F.M.P. cons. tte hre et Dim. mat. soins. Pav. Privé sans enseigne
92, RUE SAINT LAZARE (près Gare) - Discretion

- ACCORDÉONS -
Les moins chers, meilleurs -
Le plus grand stock
FRANCE ACCORDÉONS
111, boulevard Beaumarchais, (Paris 3^e)
Demandez notre nouveau catalogue N° 5

SCIENCES OCCULTES

MARCELLE - Exactitude dans ses prédictions. - Voit juste, précise événements. - Par correspondance, envoyer date naissance, cheveux et 15 fr. 50. - Tous les jours de 10 h. à 19 h. - Tarots depuis 10 fr. 17, rue Le Peletier, Paris.

GROS GAINS

rapides, obtenus en jouant CHAQUE JOUR au P.M.U. la MÉTHODE QUOTIDIENNE de :

MUTUEL-SPORT (17^e Année)

2, Rue Lamartine, Paris 9^e

Derniers bénéfices réalisés par nos clients
1937 Janvier 1.897 fr. de bénéfices nets
Février 1.727 -
Mars 3.917 -
avec petites mises.

Documentez-vous gratuitement et sans engagement de votre part à MUTUEL-SPORT qui vous enverra sous pli fermé :
1^o Une Notice explicative.
2^o Un calendrier Hippique complet pour 1937.

3^o Un relevé des NOTES CONFIDENTIELLES de ses correspondants des centres d'entraînement vous permettant de réussir "UNE BONNE AFFAIRE".

Retournez aujourd'hui même ce bon ci-dessous

BON GRATUIT

comme suite à l'annonce de "DÉTECTIVE" voici
Noms
Adresse

MUTUEL-SPORT, 2, Rue Lamartine 2, Paris

BENOIT DE VAISE Une Science Nouvelle ?

LA RADIESTHÉSIE DIVINATOIRE

ALAPORTÉE DE TOUS
Manuel Théorique et Pratique du Pendule Hermétique
Envoi à domicile contre 2 fr. 50 en timbres-poste

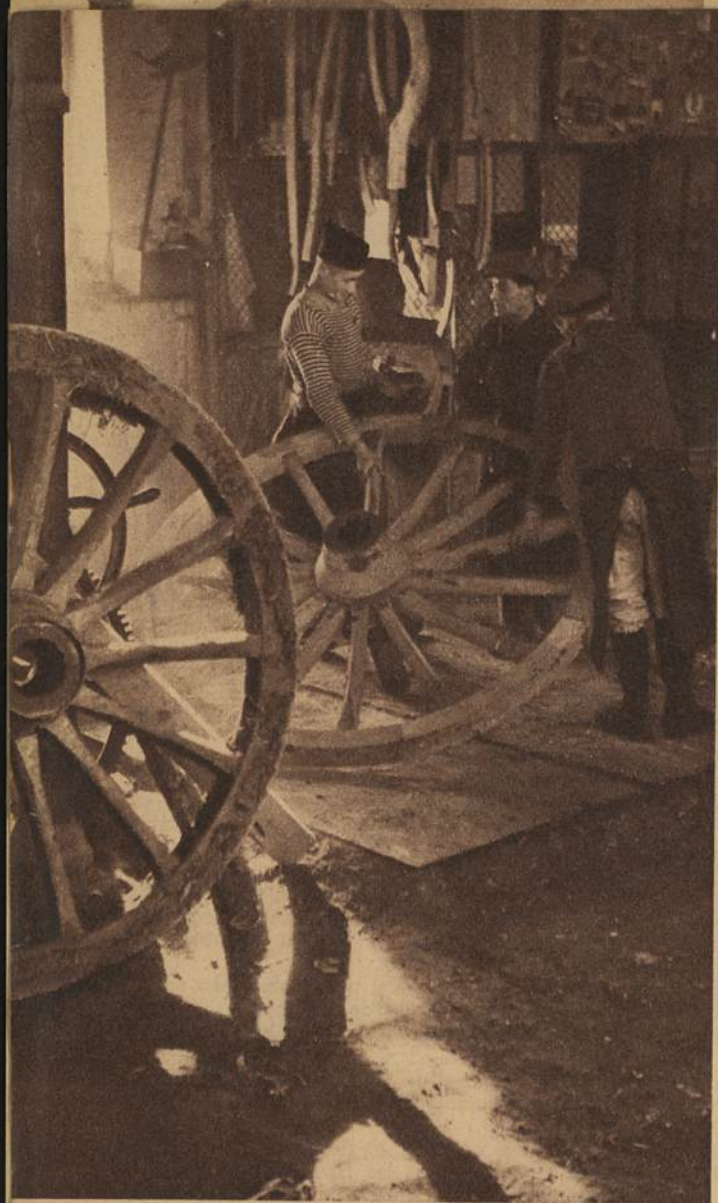
LIBRAIRIE CRITIQUE
25, Rue de Vanves, PARIS - 14^e

MALADIES URINAIRES et des FEMMES

Résultats remarquables, rapides, par traitement nouveau.

Facile et discret (1 à 3 applicat.). Prostate. Impuissance. Rétrécissement. Hémorragie. Filaments. Métrite. Pertes. Règles douloureuses. Syphilis.

Le Dr consulte et répond discrètement lui-même sans attente.
INST. BIOLOGIQUE, 59, rue Boursault, PARIS-17^e



A Mettray, on apprend à réparer des voitures, des roues ; il faut savoir travailler aussi bien le fer que le bois

II (1)

J'étais chez Louis Roubaud, dans son cabinet du boulevard Péreire, où nous avait rejoint le jeune Bernard Caffier, récemment sorti de l'école pénitentiaire d'Eysses. Il y avait été envoyé pour s'être évadé de Mettray.

Caffier nous conta sa pauvre histoire, dont Détective a publié la première partie. Il nous disait maintenant l'existence de Mettray et comment les pupilles y souffrent, entre autres maux, du froid et de la faim.

Roubaud l'avait interrompu :

POURTANT, il y a quelques mois, à ma dernière visite, le directeur, M. Voisin, m'a assuré que le pain était donné à discrétion. Il est vrai qu'il m'a conté, dans le même instant, un accident qui le contredisait. Un enfant, échappé à la surveillance du chef de travaux, s'était introduit dans l'étable et avait volé des gâteaux d'avoine et de paille destinés aux vaches. Il les avait dévorés sur place.

« — Il n'en a pas mangé qu'un, s'était indigné M. Voisin, mais dix, mais vingt. Il s'en est fourré jusque-là. Bien entendu, il en est mort d'indigestion.

« N'était-ce pas, conclut Roubaud, une manière de mourir de faim ?

— Certes, reprend Caffier, on la sautait tous les jours. Pourtant, on attendait avec impatience onze heures, car nous étions affamés par le travail. Dans la soupe, il y a, trois fois par semaine, une sorte de tripe de veau représentant de la viande.

« Le soir, il y a une classe. Comme il n'y a qu'un instituteur pour trois cents élèves, c'est un « frère aîné », généralement illettré, qui apprend à ses camarades à faire des barres ou à mouler quelques lettres.

« Pendant la soupe, on nous lisait le *Nouveau Testament* ou des livres patriotiques ou moralisateurs que personne n'écoutait, pas même le lecteur. C'est à ces heures de soi-disant étude que se nouent les intrigues sentimentales, si l'on peut dire, qui sont parfois si brutales. Les surveillants nous traitent de pédérastes. Le fait est que Mettray est une étonnante école de pédérastie et d'onanisme. Ce n'est pas faute, pourtant, de punitions largement octroyées à ceux qui sont pris en flagrant délit. Un soir, M. Rousse crut que je remuais les mains sous la couverture, dans le hamac, et me dit :

« — Veux-tu un coup de main ?

« Il me porta au rapport avec l'ignoble motif formulé en termes crus. Je passai au prétoire et fus condamné à huit jours de peloton.

« Vous avez vu le peloton, monsieur Roubaud. On

y fait bien, à tourner, quelque vingt kilomètres par jour et l'on n'y mange que du pain en petites rations. Tous les quatre jours, on a droit à une gamelle. Le peloton de Mettray est pour moi plus terrible que toutes les punitions d'Eysses.

« Le chef du quartier de discipline s'appelait, de mon temps, Bienveau, surnommé Bienvache. Un grand, fort gaillard, tête de brute, une paire de fortes moustaches comme un zouave et qui répétait tout le temps :

« — Je vais te faire crever !... Mets-toi là !... Prévôt, faut me surveiller çui-là !...

« Le prévôt, toujours choisi parmi les plus robustes, avait pour mission de vous exaspérer par les coups et les insultes, jusqu'au moment où l'on faisait un geste de révolte. Alors, c'était le cachot et même, parfois, les fers, les mains attachées derrière le dos. Quand on a commencé du peloton, ça n'en finit plus. Une punition entraîne l'autre avec les rallonges perpétuelles. Sur deux ans et demi de séjour à Mettray, j'ai bien dû faire une année de quartier disciplinaire. Mais, à ce régime, j'étais arrivé à peser 54 kilos à 18 ans.

« Un jour, je pris la décision de me tenir peignard, afin d'être renvoyé à la Carrière et de tenter ma chance pour la Belle. Ça ne réussit pas beaucoup, l'évasion, et c'est pourtant bien fréquent, puisqu'on en compte au moins cent vingt-cinq par an sur trois cents pupilles. On est presque toujours repris au bout de quelques kilomètres, car toute la population est alertée et les habitants du pays, qui sont près de leurs sous, sont heureux de toucher la prime de 20 francs. Avec le bourgeron de toile en plein hiver, on est facilement repéré.

« Quand un de nos camarades fait une chute, en cours d'évasion, ou se fait écraser en voulant brûler le dur, on nous réunit à l'infirmerie, autour de son cadavre mutilé pour que cela nous serve de leçon !

« Malgré ces perspectives peu encourageantes, je réussis à retourner chez M. Rousse. Puis je partis un après-midi, comme les autres avec ma masse sur l'épaule. Mes jambes flageolaient, j'étais pâle et j'avais des vomissements et des coliques. Cela m'a servi. J'ai demandé au surveillant la permission de m'écarter dans un coin. Je me glissai jusqu'au petit bois du château de M. le baron en sautant par-dessus la barrière qui clôt la propriété. Il était quatre heures et demie, cinq heures. La nuit tombait. Je me blottis sous des feuilles mortes humides et j'attendis. Comment ne suis-je pas mort en restant ainsi jusque vers une heure du matin ? Il fallait que j'aie un bon tempérament.

« Là, je me risquai et je marchai jusqu'à Tours. Je m'arrêtai dans un quartier mal famé qui correspondait à l'ancienne zone de Paris. J'appréhendai de voir venir le jour, car, accoutré comme je l'étais, le premier flic que j'aurais rencontré m'aurait ramassé. Je m'étais blotti auprès d'une cabane de bois que je croyais vide, malgré que la porte en était fermée à clef. Un grand type en sortit, qui me dit tout de suite :

« — Alors, on en joue un air !

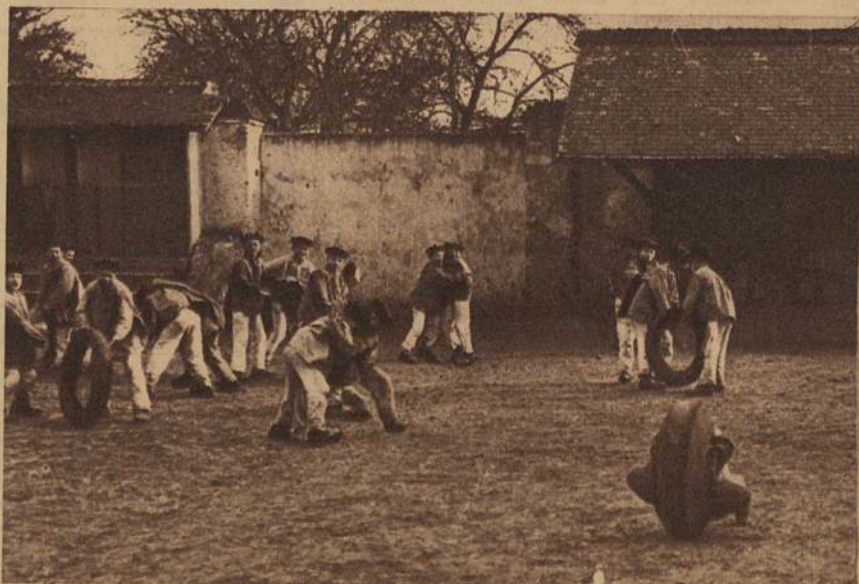
« Je croyais être fait. Au contraire, c'était une chance. L'inconnu m'expliqua qu'il était un « citoyen vivant sur la communauté » et me dit :

« — Aie pas peur !... On te veut pas de mal !... Je tiens pas à toucher la prime, car on me demanderait peut-être mon nom et mon domicile et j'aime pas avoir affaire avec les curieux...

« Il m'expliqua qu'il ne pouvait pas me donner d'argent. Il me passa un restant d'arlequin et me fournit un vieux pantalon et un vieux veston en loques qui me déguisèrent, tant bien que mal, en civil.

« A quoi bon raconter mon voyage où je marchais toutes les nuits, me nourrissant aux silos de betteraves, que je mâchais crues, et dormant le jour dans quelque fossé. Tout ça pour être pris par un gendarme un peu avant la Porte d'Orléans !

Les jeux des pupilles de Mettray ne sont pas très variés ; on met à leur disposition quelques vieux pneus...



Mettray c'est la tête de ligne du trafic direct pour Eysses. Mais il n'y a pas de changement d'une maison à l'autre. La punition est aussi rude là-bas qu'ici, les travaux aussi durs et les distractions aussi rares.

METTRAY

EYSS

LIGNE

DIR



METTRAY- EYSSSES LE DIRECTE

« Inutile de vous raconter les autres étapes : la Petite Roquette, retribunal, un autre gaffe venant me chercher pour me conduire à Villeneuve-sur-Lot, c'est-à-dire à Eysses. En fait, comme les camarades, je faisais le voyage classique Mettray-Eysses. Je n'avais rien d'original.

« On m'a mis tout de suite à l'atelier des émouchettes, ce qui fait que dans toute ma jeunesse, j'aurai appris deux métiers pour me défendre dans la vie : je sais casser les cailloux et je sais faire des émouchettes !

« Pendant trente mois j'ai fait des émouchettes. Nous avions une tâche assignée. Si nous étions en dessous, c'était le cachot.

« Je n'ai pas connu le directeur. Mais je me souviens du contrôleur. On l'appelait Charlot. C'est lui qui m'infligea la plus dure punition, un jour qu'un inspecteur passa et où j'eus le courage, je devrais dire la folie, de lui dire :

« — Monsieur l'inspecteur, je suis arrivé ici avec 54 kilos, c'était pas beaucoup pour mon âge et ma taille. J'en pèse, aujourd'hui, 47 !

« Le lendemain, Charlot me fit « tomber » sous un prétexte quelconque. On m'envoya au « quartier » où, sous d'autres prétextes et, de prolongation en prolongation, je restai six mois.

« Quand j'ai vu l'histoire du petit Abel, je me suis dit qu'il faut avoir une bonne constitution, comme la mienne, pour résister à de tels traitements. C'est vraiment un miracle si, moi aussi, je n'ai pas attrapé de phthisie galopante.

« A Eysses, je me trouvais avec de pauvres bougres qui n'avaient commis d'autre crime que le mien, c'est-à-dire d'avoir eu la malchance de naître dans un ménage disloqué. Et aussi avec des fous et des assassins. Par exemple, Galau qui, après avoir tué son père, avait jeté son cadavre dans le fumier. Il avait vingt ans et travaillait à côté de moi.

« Par contre, le petit Foulon avait été condamné à dix-huit ans, c'est-à-dire bien au delà de sa majorité, pour une histoire imbécile et, vraiment, les magistrats ont parfois de bien drôles d'appréciations. A l'âge de douze ou treize ans, il jouait avec d'autres gamins au bord de la rivière, à se lancer des pierres. Foulon atteignit l'un d'eux, qui tombe à l'eau et se noie. Cet accident aurait pu se produire partout entre enfants. On a voulu considérer celui-là comme un assassin. Il est mort à Eysses.

« Je vous assure, monsieur Roubaud, vous pouvez m'en croire, monsieur Larique, pour sortir d'Eysses et être maintenant l'homme que je suis, il faut avoir un rude tempérament.

« Je pars pour le service. Ces deux ans, pour beaucoup d'autres, sont considérés comme une corvée ; c'est, pour moi, une bénédiction. Peut-être vais-je m'instruire. En tout cas, je serai libre à 5 heures si je me conduis bien et pourrai aller me promener par la ville. Mes chefs, s'ils sont durs, me traiteront comme un homme. Quelle joie de n'être plus un mineur, et un mineur pauvre, un mineur abandonné !

« Mais dites bien que l'antichambre d'Eysses, que l'on veut supprimer, c'est Mettray. Mettray, avec toutes leurs bonnes paroles et leur hypocrisie ! »

Caffier s'arrêta. Il était ému, et ce robuste gars ne retenait pas des larmes ni n'essayait de les cacher par le geste un peu ridicule du mouchoir.

Je demandai à Louis Roubaud de conclure. Mais quelle conclusion ? Ne se dégageait-elle pas d'elle-même ?

— Ce qu'il faut souligner, me dit-il, c'est que la campagne actuellement entreprise contre les maisons correctionnelles de l'Etat risque de porter à faux, au moment, précisément, où la grande réforme est entreprise par M. Marc Rucart.

« Déjà Fresnes est un modèle. Déjà, à l'ancien Saint-Maurice, de terrible mémoire, une transformation s'est opérée : des instituteurs ont remplacé les

Les travaux de la forge sont souvent bien épulsants pour les travailleurs de la plus ancienne colonie...



Mettray toujours... derrière des barreaux, des jeunes gens doivent passer leur temps à fabriquer des balais !

gardes-chiourmes. Les enfants apprennent un métier manuel ou intellectuel.

« Mais la campagne que la presse mène risque, faute de documentation, de manquer son but. Ce sont les patronages qu'il faut atteindre, la charité sordide, la charité méchante.

« Il y a de bons, d'excellents, d'émouvants dévouements parmi les œuvres qui se consacrent à l'enfance abandonnée. Mais, à côté de celles-là, il faut dénoncer des erreurs criminelles comme Mettray et comme d'autres qu'il n'est pas opportun de citer aujourd'hui.

« C'est au garde des Sceaux de mener son enquête et de tirer des conclusions non point théoriques, mais pratiques. »

La sonnerie du téléphone interrompit notre ami. C'était Louis Rollin, l'ancien ministre, dont on connaît l'action bienfaisante et la généreuse activité au Parlement dans la campagne entreprise contre les bagnes d'enfants.

Rollin tenait à assurer l'auteur des *Enfants de Cain* de son concours autorisé et à lui prodiguer ses encouragements.

Lorsque la conversation téléphonique fut terminée, Roubaud me mit au courant.

— N'étions-nous pas en train de conclure, me dit-il. Nous n'avons plus qu'à laisser la parole à Louis Rollin. Nous lui devons déjà d'importantes réformes, la loi qui porte son nom a supprimé quelques abus. Il vient de me déclarer qu'il continuera et multipliera ses interventions jusqu'à satisfaction complète.

« Il fait d'ailleurs confiance à M. Marc Rucart, avec qui il a eu ce matin même une longue conversation.

« Le Garde des Sceaux lui a annoncé le dépôt d'un projet de loi portant création de la Maison d'accueil, centre d'observation et de triage pour les enfants moralement et matériellement abandonnés.

« C'est une institution fondamentale dont de nombreux pays nous ont donné l'exemple et sans laquelle les autres réformes risqueraient d'être vaines.

« Mais les autres réformes doivent suivre immédiatement. L'Etat doit être à même de loger les huit à dix mille enfants dont il a la charge. Il lui faut, pour cela, ouvrir des établissements en assez grand nombre et qui seront des écoles professionnelles avec des professeurs et des maîtres d'atelier, non pas des gardes-chiourmes.

« Pour cela, il faut de l'argent.

« Le Parlement ne doit pas hésiter à voter les crédits nécessaires à la suppression des bagnes d'enfants. »

Confidences recueillies par Marius LARIQUE.

— FIN —

LA REPOUSSE DES CHEVEUX est-elle POSSIBLE ?

Vous avez déjà essayé divers traitements et vous vous étonnez de n'obtenir aucun résultat.

En étudiant la véritable cause de la chute et de la repousse des cheveux un célèbre praticien de Paris a solutionné le problème.

C'est en effet la première fois qu'est appliqué le seul traitement véritablement rationnel et utile de la calvitie, le traitement interne ; et c'est ce qui explique le succès de notre méthode comparé aux insuccès des méthodes antérieures aussi vantées qu'inefficaces.

La chute des cheveux est due surtout à des causes générales de nature arthritique et à des insuffisances de glandes internes, spécialement la pré-hypophyse, la thyroïde, la surrénale et le foie. La médication interne, spécifique et inoffensive, est représentée par les cachets capillaires du Docteur J.-P. Clary. Elle empêche la chute, favorise la repousse et elle est heureusement complétée par l'application journalière de la Sève Capillaire du Docteur J.-P. Clary.

Dans les cas de chute légère prise à ses débuts, l'arrêt se produit en quelques jours par l'emploi seul de la Sève Capillaire, et la vitalité du cheveu se manifeste très rapidement sous toutes ses formes.

Supprimer la chute des cheveux c'est prévenir la calvitie, mais pour la repousse il est indispensable d'y ajouter la médication interne.

Cependant, le plus difficile à vaincre est la circonstance, ce n'est pas le mal, mais le scepticisme si naturel des intéressés trop souvent désemparés.

Cachets Capillaires du Docteur J.-P. Clary, 20 francs.

Sève Capillaire du Docteur J.-P. Clary, 20 fr. Laboratoires du Docteur J.-P. Clary, 72, avenue Kléber, Paris. Brochure gratuite sur demande (Service M.).

Cabinet R. Barrau

Divorces, Renseignements, Recherches, Surveillance, Protection (Paris-province), 30, rue Le Peletier, Paris-9^e, T. Provence 56-18.



RIDES, pates d'oeil, coin du nez, de la bouche, du front, etc., poches des yeux, paupières frippées, points noirs, boutons, cou léché, atténués en 8 j. Disparus en 1 mois. Méth. nouv. sensationnelle. Facile chez soi, en secret. Ecrivez-moi pour envoi gratuit. 5 rue MAS, 26, r. de la Glacière, Paris

SENSATIONNEL !...

L'ÉCHO HIPPIQUE

12, r. Blanche - 9^e met à la portée de tous une toute nouvelle formule ass. gain cert. **ESSAI GRATUIT SUR 2 CHEVAUX** Pour recevoir notre not. et ren. sur notre méth. envoyez le présent bon avec votre adr. et 0 fr. 50 en timbres-poste pour frais envoi notice.

ABONNEMENT 30 RÉUNIONS PRIX : 200 Fr.

REMBOURSEMENT ESPÈCES

si dans les trente réunions vous n'avez pas obtenu de bénéfices.

ÉCOLE INTERNATIONALE de DÉTECTIVES ET DE REPORTERS SPÉCIALISÉS

(Cours par correspondance)

Brochure gratuite sur demande

28, AVENUE HOCHÉ (8^e)

CAR. 19-45

Assurez votre Bonheur

en prenant comme guide de votre vie intime :

la FEMME devant la CONCEPTION

du Dr Y. Dufour et P. Dhaudroy

Seul ce livre contient le célèbre Calendrier perpétuel du Dr Dufour, qui permet à des milliers de femmes de connaître chaque mois, en un coup d'oeil et sans erreur possible, quels sont leurs jours de fécondité et les autres.

Vous acquerez, ainsi, l'absolue certitude d'avoir toujours de beaux enfants, mais, seulement, à l'heure de votre choix.

Expédié, sous pli fermé, contre 15 frs par P. Dhaudroy, Éditeur, 99, rue des Petits-Champs, Paris, 1^{er}, C. C. 2015.52. Pas d'envoi contre remboursement. En librairie, 13 fr. 50, mais exigez bien le livre du Dr Dufour et son calendrier.

ALTA CHRONOGRAPHES PERFECTIONNÉS

Indispensables pour tous les contrôles de précision : SPORTS - INDUSTRIE - MÉDECINE

Mouvement à ancre orthomagnétique garanti 5 ans sur facture. Aiguille de 1/5^e de seconde, commandée par un système breveté d'arrêt et départ à 2 temps et à action indirecte, permettant aussi de déduire les temps d'arrêt survenant en cours de chronométrage. Boîtiers antichocs et antipoussières.

39.F. 39.F.



Type standard, 39 frs
En chromé, verre incassable cadran tachymétrique, 45 frs



MODÈLE BRACELET FORME RONDE OU CARRÉE

Type standard, forme ronde ou carrée, 49 frs
En chromé, verre incassable cadran tachymétrique, 55 frs
Modèle grand luxe chromé bracelet métal inoxydable, cadran tachymétrique, verre incassable, 69 frs



Modèle "Sport" ou pour dame, 59 frs
ENVOI CONTRE REMBOURSEMENT

D. ALTA, 120, rue de Rivoli, PARIS

MÉTRO : CHATELET

ÉCOULEMENTS TARIS

Cystite, hypertrophie de la prostate
Traitement efficace, sans danger par puissant antiseptique urinaire :

PAGÉOL

CHATELAIN, 2, rue de Valenciennes, Paris. - Rens. gratuits Ec service n° 601

IL EST IMPARDONNABLE A L'HEURE ACTUELLE DE RESTER DIABÉTIQUE !

Ainsi s'exprimait un savant spécialiste au cours d'un récent congrès à Montpellier. La science moderne qui tend, de plus en plus, à traiter cette maladie par les plantes, vient de mettre au point un nouveau mélange de 15 plantes naturelles, reconnues comme les médications les plus efficaces pour lutter contre les causes du diabète et le guérir.

Ce mélange est le thé GLYSANE qui permet un régime facile à suivre, sans dénutrition, par conséquent ne provoquant pas d'affaiblissement.

Il coûte très bon marché, moins de un franc par jour. Et, dans bien des cas, rend inutiles les piqûres de traitements chimiques, toujours fatigantes, et d'un prix élevé.

La cure du diabète par le thé GLYSANE ne coûte que 16 francs la boîte, franco contre remboursement, pour 21 jours de traitement.

Laboratoires botaniques du Thé GLYSANE,

89, Boulevard Sébastopol, à PARIS, (Dépt 40)

Possédez-vous ces Pouvoirs étonnants ?

Un livre offert gratuitement, décrit la méthode la plus simple à appliquer qu'il soit pour développer vos pouvoirs hypnotiques et télépathiques, votre influence personnelle, le magnétisme, la mémoire, la concentration, la volonté et supprimer la Peur et la Timidité.

« Tout le monde peut acquérir le pouvoir merveilleux de l'Influence Personnelle, du Magnétisme, de la Fascination, de la Volonté, etc., peu importe le manque d'attrait naturel ou le peu de succès d'une personne », déclare M. Elmer E. Knowles, l'auteur d'un livre nouveau intitulé « La Clé du Développement des Forces Intérieures ».

Ce livre dévoile des faits étonnants concernant les pratiques des Yogis Hindous et expose une méthode unique pour le Développement des Pouvoirs Magnétiques, des puissances hypnotiques et télépathiques. Il explique comment acquérir de l'influence personnelle, de la mémoire et de la volonté et contient de nombreuses reproductions photographiques montrant comment ces forces intérieures sont employées dans le monde entier et comment des milliers de personnes ont acquis et développé des pouvoirs qu'elles ne soupçonnaient même pas posséder.



La distribution gratuite de « La Clé du Développement des Forces Intérieures » est effectuée par une institution importante de Bruxelles et un exemplaire de ce livre sera envoyé à toute personne que la question intéresse et qui en fera la demande.

En plus du livre gratuit, toute personne en faisant la demande immédiate recevra également une analyse de caractère préparée par le Prof. Knowles. En faisant la demande pour le livre offert gratuitement, ayez soin de répondre aux deux questions suivantes :

« Quel est le but que vous désirez le plus atteindre ? »

« Quel est votre plus grand désir ? »

et indiquez très lisiblement votre nom et adresse, (spécifiez si M., Mme ou Mlle) et adressez votre lettre à PSYCHOLOGY FOUNDATION, (Dépt. C-3161) Rue de Londres, N° 18, Bruxelles, Belgique. Si vous le désirez, vous pouvez joindre à votre lettre 2 francs français (en timbres de votre pays) pour payer les frais d'affranchissement, etc. Assurez-vous que votre lettre est suffisamment affranchie. L'affranchissement pour la Belgique est de 1,50 fr.

N. B. — Psychology Foundation est une maison d'édition établie depuis de nombreuses années. Elle s'est fait d'innombrables amis par la distribution de livres utiles et de brochures traitant de questions psychologiques et mentales. Plus de 40 professeurs d'université ont contribué à ses éditions et tous les ouvrages pour lesquels un prix est fixé sont vendus avec une garantie de satisfaction ou de remboursement.

ACCORDÉONS — Instruments de musique



Vente directe du fabricant aux particuliers — franco de douane —

Plus de

1 million de clients.

Demandez de suite notre catalogue français gratuit

MEINEL et HEROLD, Markhausen 509 (Tch.-Slov.)
Affranchir lettres 1.50, cartes post. 0.90

FORCE SANTÉ VIGUEUR

par

Le BONHEUR et la JOIE au FOYER



par la SANTÉ.

L'ÉLECTRICITÉ

L'Institut Moderne du Dr. M. A. Grand à Bruxelles vient d'écrire un traité d'Electrothérapie destiné à être envoyé gratuitement à tous les malades qui en feront la demande. Ce superbe ouvrage médical en 5 parties, écrit en un langage simple et clair explique la grande popularité du traitement électrique et comment l'électricité, en agissant sur les systèmes nerveux et musculaire, rend la santé aux malades, débilités, affaiblis et déprimés.

La cause, la marche et les symptômes de chaque affection sont minutieusement décrits afin d'éclairer le malade sur la nature et la gravité de son état. Le rôle de l'électricité et la façon dont opère le courant galvanique est établi pour chaque affection et chaque cas.

L'application de la batterie galvanique se fait de préférence la nuit et le malade peut sentir le fluide bienfaisant et régénérateur s'infiltrer doucement et s'accumuler dans le système nerveux et tous les organes, activant et stimulant l'énergie nerveuse, cette force motrice de la machine humaine.

Chaque famille devrait posséder cet ouvrage pour y puiser les connaissances utiles et indispensables à la santé afin d'avoir toujours sous la main l'explication de la maladie ainsi que le remède spécifique de la guérison certaine et garantie.

C'EST GRATUIT.

Hommes et femmes, célibataires et mariés, écrivez une simple carte postale à Mr le Docteur M. A. GRAND, 30, Avenue Alexandre Bertrand, BRUXELLES-FOREST, pour recevoir par retour, sous enveloppe fermée, le précis d'Electrothérapie avec illustrations et dessins explicatifs. Affranchissement pour l'étranger : lettres fr. 1.50 — Cartes fr. 0.90

Le traité d'Electrothérapie comprend 5 chapitres :

1^{re} PARTIE :

SYSTÈME NERVEUX.

Neurasthénie, Névroses diverses, Névralgies, Névrites, Maladies de la Moelle épinière, Paralysies.

2^{me} PARTIE :

ORGANES SEXUELS et APPAREIL URINAIRE.

Impuissance totale ou partielle, Varicocèle, Pertes séminales, Prostatite, Écoulements, Affections vénériennes et maladies des reins, de la vessie et de la prostate.

3^{me} PARTIE :

MALADIES DE LA FEMME.

Métrite, Salpingite, Leucorrhée, Écoulements, Anémie, Faiblesse extrême, Aménorrhée et dysménorrhée.

4^{me} PARTIE :

VOIES DIGESTIVES.

Dyspepsie, gastrite, gastralgie, dilatation, vomissements, aigreurs, constipation, entérites multiples, occlusion intestinale, maladies du foie.

5^{me} PARTIE :

SYSTÈME MUSCULAIRE et LOCOMOTEUR.

Myalgies, Rhumatismes divers, Goutte, Sciatique, Arthritisme, Arthrosclérose, Troubles de la nutrition, Lithiases, Diminution du degré de résistance organique.



Une page DE L'HISTOIRE D'ALSACE

Résumé de l'article précédent : En 1913, après quarante années d'occupation allemande, un jeune sous-lieutenant du 99^e régiment d'infanterie, le baron von Forstner, traite, à Saverne, les recrues alsaciennes de « voyous ». Aussitôt la petite ville se révolte, héroïque, contre l'élément militaire, contre le militarisme prussien.

Un Savernois, l'ami Fritz, fait au rédacteur de l'article, dans sa cité natale, appelée aussi « La Perle des Vosges », le récit des incidents.

TANDIS que le vent d'ouest, en rafales, chante au dehors sa triste mélodie et chasse vers le Rhin, infatigable berger, ses troupeaux de nuages sombres, j'écoute Fritz, dont la voix s'anime.

— Soyez « attentif », dit-il, j'arrive au point culminant de l'affaire : la journée du 28 novembre.

« Ce jour-même, au Reichstag les incidents de Saverne ont été évoqués et le ministre de la Guerre a pris position pour les militaires qui savent désormais qu'ils seront soutenus.

« Vers 7 heures du soir, un jeune apprenti lance, au passage du lieutenant von Forstner, l'injure habituelle par laquelle, depuis un mois, les Savernois saluent notre héros : *Beitschisser* (chien-lit). L'occasion est magnifique. Sans désemparer, les soldats de garde s'emparent du jeune homme et l'entraînent.

« Un certain lieutenant Schadt, digne camarade de von Forstner va exécuter les ordres de son chef. Surexcité par des libations copieuses, il va agir avec la plus extrême brutalité, sans discernement.

J'interrompis Fritz :
— Vous avez été le témoin de ces faits ?
— Certes, de ma fenêtre, j'ai tout vu, tout entendu : les mitrailleuses approvisionnées braquées pour prendre la place d'ennemi, Schadt, sabre en main, avec un peloton d'hommes en armes, fusils chargés à balle, faisant les sommations, la fuite éperdue de mes concitoyens terrorisés, Schadt poursuivant au pas de course les fuyards.

« Les citoyens les plus inoffensifs sont insultés, brutalisés, roués de coups, puis parqués dans une cave de la caserne, dite « cave des Pandours ».

« Dans ce local humide, glacial, ils sont dix, puis vingt, puis trente, à l'étroit, ne pouvant ni s'asseoir, ni se coucher. Comme ils demandent un baquet pour leurs besoins naturels, les soldats répondent à leurs supplications par les plus grossiers propos.

« Quel est donc le crime de ces Savernois ? Celui de s'être trouvés sur le passage de la patrouille Schadt et de ses soldats déchaînés. Un gamain est arrêté pour avoir ri. La razzia dure jusqu'à 10 heures dans la nuit obscure.

« En vain, le représentant du sous-préfet, l'adjoint au maire, protestent, dès les premières arrestations, auprès du colonel : « Ce serait un bonheur si le sang coulait aujourd'hui », leur répond von Reuter.

« Pendant qu'à Saverne les événements se précipitent, Von Deimling, général commandant le corps d'armée et M. Malh, sous-préfet de la « Cité des Roses » sont, je vous l'ai dit, les hôtes de M. Mandel, sous-secrétaire d'Etat à Strasbourg. Réception fastueuse, mais, dès le potage « alerte » ! De Saverne, on demande d'urgence au téléphone M. Mandel pour affaire grave. A son retour l'Excellence paraît inquiète :

— Calmez votre colonel, dit-elle au général.

— Je m'en garderai bien, répond von Deimling. Laissez faire, le colonel est responsable de ses actes.

« Et souriant, il ajoute en levant son verre :

« — Buvez tous à la guerre savernoise. »

« Le repas continue au désespoir de M. Malh qui, rivé à son siège par ses devoirs mondains et ses obligations hiérarchiques ne peut regagner sans délai son poste.

— Qu'advint-il donc des « civils » emprisonnés ? dis-je.

— Le lendemain, poursuit Fritz, j'assistais, dans l'après-midi, au lamentable défilé de ces malheureux conduits, transis de froid, par des hommes en armes, devant le juge cantonal. Ce magistrat interdit l'accès du prétoire aux soldats et rendit la liberté à tous mes concitoyens.

« Déjà, la nouvelle avait fait grand bruit. Saverne était, dès les premières heures, peuplée d'une nuée de reporters étrangers. Le scandale dépassait maintenant de beaucoup la cité, même l'Alsace et l'Empire pour devenir européen.

Après une courte pause, mon interlocuteur continue :

— L'affaire de Saverne s'arrête là. L'histoire de notre révolte est celle de toutes les autres. Matée par la force, l'insurrection se terre. Que pouvions-nous, nous, Alsaciens, contre les mitrailleuses et les baïonnettes de von Reuter ? Notre joie était cependant grande de voir le monde entier se gausser du lieutenant von Forstner et de son escorte perpétuelle de quatre hommes. Les caricaturistes allemands, eux-mêmes, ne l'épargnaient point. Depuis le capitaine Köpenich, nul militaire n'avait acquis telle célébrité mondiale. Voyez ce numéro du *Lustigen Blätter* A l'époque, on s'arrachait ces feuilles que précieusement je garde.

« Encore, en décembre, trois soldats de la 5^e compagnie du 99^e régiment sont condamnés aux arrêts par le Conseil de guerre de Strasbourg pour avoir révélé au directeur du journal *L'Elssasser* les propos

Servir sous les drapeaux du roi de Prusse, passe encore ; mais être accablé d'injures... La coupe devait déborder.



de von Forstner sur la Légion étrangère.
« Enfin, le 2 décembre, à Dettwiller, village voisin de notre ville, Forstner, dont la nervosité va crescendo, s'illustre encore en frappant au visage, à coups de sabre, un jeune artisan infirme que six soldats maintiennent solidement. Pour ce brillant fait d'arme, Forstner est condamné à 40 jours de prison par le Conseil de guerre, mais, sur son appel, le Conseil de guerre supérieur du 15^e corps l'acquitte.

— Les événements eurent leur épilogue au Reichstag, à la séance du 3 décembre.

— En effet, répond mon ami, mais, devant cette assemblée, comme vous dites « à l'Intérieur », c'était couru d'avance. Malgré les protestations irritées de la minorité libérale, les chanceliers, pourtant mis en minorité dans un premier vote, devait, en fin de compte, l'emporter, ayant su exalter l'importance de l'armée « pierre angulaire de la force germanique ».

— Et l'empereur, dis-je, que fit-il ?

— L'empereur, reprend Fritz, a toujours suivi de très près les événements. Sur son ordre, pour châtier dans leurs intérêts les commerçants de Saverne, le régiment quitta la ville pour rejoindre le camp d'Haguenuau. Du 6 décembre au 18 avril, Saverne fut ainsi privée de garnison.

« Mais il fallait aux officiers du 99^e régiment une réhabilitation éclatante. Le Conseil de guerre, devant lequel von Reu-

d'un homme aussi dévoué à la Social-démocratie qu'il le fût à l'empereur, une version des incidents à la gloire des Alsaciens. Vous non plus, sans doute ?

— Les politiciens font rarement leur *mea culpa* du passé, poursuit Fritz. D'ailleurs, que savait-il de l'affaire ? De son aveu, les notables repoussaient ses avances ; quand aux « masses populaires », vivait-il déguisé parmi elles, tel le sultan Haroun al Raschid ? Alors, qu'a-t-il connu ? Des rapports. Lesquels ? Ceux de son colonel.

J'interroge :

— Et Forstner, qu'est-il devenu ?

— Mort à l'ennemi !

— Où ?

— Sur le front oriental, en Galicie. Un journal alsacien (1) a publié les cahiers de guerre de l'un de ses hommes. Vous y verriez que Forstner, qui ne s'était nullement amendé de sa haine tenace contre les Alsaciens, fut grièvement blessé d'une balle russe, le 29 août 1915. Sa compagnie retranchée à 200 mètres d'une position ennemie était quasi isolée. Au soir, quand les infirmiers arrivèrent, von Forstner était mort. Ce fut une délivrance pour les soldats alsaciens placés sous ses ordres.

Tandis que les ombres du soir tombent de la montagne voisine et qu'aux dernières lueurs du jour les silhouettes des

Saverne 1913



L'affaire de Saverne, déclenchée par le lieutenant von Forstner qui insultait les Alsaciens, fut évoquée au Reichstag.

ter et le lieutenant Schadt furent déferés, leur réservait une belle apothéose, présidée par le général von Pelet-Narbonne, un ancien émigré.

« — Je couvre mes subordonnés ! proclame, devant ses juges, le colonel ; devant la carence des autorités civiles, j'ai assuré l'ordre.

« Malgré les témoignages écrasants qui les accablent, les officiers sont tous les deux acquittés.

« Le Kronprinz est aussitôt télégraphiquement avisé par le président du Conseil de guerre de cette décision glorieuse pour l'armée impériale.

Après le cauchemar de Saverne, l'Allemagne s'éveille, plus militaire que jamais. Je demande à Fritz quel fut le sort des principaux personnages de l'affaire.

— Je commence par le haut de l'échelle, précise-t-il. Le Kronprinz fut le premier puni pour avoir télégraphié au colonel Reuter : « Tapez sur les Alsaciens ». L'empereur lui enleva le commandement de la brigade des hussards de la mort, à Dantzig.

« Le colonel fut, lui aussi, déplacé et nommé commandant du 12^e régiment de grenadiers à Francfort-sur-l'Oder. Le général Kühne, qui avait enquêté à Saverne sur les événements, avait conclu à la mutation de cet officier qui « par ses manières cassantes avait choqué au plus haut point la population ». Jugement sévère puisqu'émanant d'un camarade d'armes.

« Un homme paisible et débonnaire, ce Kühne, continua Fritz, auquel, cependant, je pardonne difficilement d'avoir, dans son rapport, dit que les Alsaciens étaient sottement prétentieux et susceptibles.

« Pour Forstner, son compte était bon. « Il faut qu'il disparaisse au plus vite », dit Kühne. Et, en effet, le lieutenant fut aussitôt envoyé à Bromberg, au 14^e régiment d'infanterie.

« Le général Pelet-Narbonne, qui avait présidé le Conseil de guerre, fut lui-même, déplacé. Mais, le grand vainqueur de l'affaire fut le général von Deimling, commandant du corps d'armée. Diplomate subtil, il était arrivé à ses fins sans se compromettre lui-même ni perdre la confiance de l'empereur.

— Von Deimling a, je crois, consacré à l'affaire de Saverne un chapitre de ses mémoires ? dis-je.

— Exactement, j'ai lu ces pages, s'exclame Fritz. Certes, je n'attendais pas

châteaux féodaux du Haut-Barr et du Griffon se détachent romantiques, dans une éclaircie du ciel, je traverse à nouveau la ville. L'heure de mon départ approche. C'est aussi celle de la sortie des ouvriers : fondeurs de la « Vogesia », ajusteurs des mines de Zornhoff, horlogers des carillons « Vedette ».

— Quels robustes gaillards ! dis-je à Fritz.

Et lui, avec fierté :

— Oui, sur cette terre d'Alsace, bénie du ciel, aux dires de l'un des historiens, la race ne pouvait être que forte, vigoureuse, ardente de la joie de vivre. Nous sommes individualistes, un peu disputeurs, volontaires, pratiques. Heureusement ! Sans cela, l'Allemagne nous eût germanisés en un demi-siècle ! Nous avons supporté son joug parce que nous étions tenaces, têtus, obstinés, farouchement « pris de nos libertés ».

« Encore un mot, ajoute Fritz. N'oubliez pas que le prêtre est ici respecté même des incroyants ; car, sous la domination allemande, la « bande noire », comme disaient nos vainqueurs, conservait, au péril de sa liberté, votre langue, vos traditions. « Ne secouez pas la soutane d'un prêtre, il en tomberait trop de poussière, c'est-à-dire de malheurs » est un dicton du pays.

Je note ce propos auquel l'indifférence religieuse de mon vieil ami donne encore plus de poids. Mais l'heure de la séparation approche.

« Dites bien que nos aspirations ont pu changer, mais que notre caractère est resté le même, conclut Fritz. Tels nous étions hier, tels nous sommes aujourd'hui, de dures têtes, certes, mais quand même et avant tout, des « Franzosens Köpfe », des têtes de Français, de bons Français, résolument attachés à leur patrie ! »

Marius LARIQUE.

— F I N —

Copyright by LARIQUE, « DÉTECTIVE ».

(1) *Elsass-Lothringer Zeitung* (mars 1930).

Trois soldats du 99^e furent condamnés aux arrêts pour avoir révélé au directeur de l'Elssasser des propos de Forstner.



LA JUSTICE

PETITS PROCÈS

LE « SIFFLEUR DU GOURGUILLON »

Il a fallu à Léon Collini, qui est à la veille de comparaître devant la cour d'assises du Rhône, une véhémence obstination pour qu'on voulût bien le croire capable du crime dont il s'accusait. C'est, à l'ordinaire, l'inverse qui se produit.

Le 25 mai 1936, sur un trottoir de la rue de Vanves, à Paris, un pochard ivre-mort était étendu. Un agent de police, après l'avoir heurté du pied, le secoua rudement, mais l'homme ne se réveillait pas ; il le saisit à bras-le-corps, le traîna jusqu'au commissariat de la rue Boyer-Barret, où le pochard fut jeté dans une cellule pour cuver son vin jusqu'au lendemain.

On le fouilla : dans ses poches, un pistolet automatique et une lettre adressée à Mme Collini, 2, rue de la montée du Gourguillon, à Lyon, ainsi rédigée : « Je te demande pardon, ma chère femme, de la peine que je vais te causer. Je vais me suicider, car j'ai mal agi. »

Le commissaire, M. Weber, intrigué, demanda à l'homme, Léon Collini, quelques explications à la fois sur l'arme et sur la lettre.

— En effet, dit Collini, je voulais mourir, après ce que j'ai fait...

— ?

— J'ai tué ma maîtresse.

« C'est bon, pensa le commissaire. Encore un de ces alcooliques qui s'accusent d'un crime imaginaire. »

Mais l'homme insistait :

— Si, si, je vous assure, je l'ai tuée. Le lapin m'avait regardé d'un drôle d'œil. C'est lui qui m'a dit que je devais tuer Maria...

Le commissaire avait sa conviction bien établie. Néanmoins, par acquit de conscience, il fit prévenir la police lyonnaise, qui se rendit au domicile de Collini. La perquisition ne donna aucun résultat : dans les trois pièces qui constituaient le logement, il y avait un fouillis invraisemblable, mais pas de cadavre ni de traces sanglantes : d'informes amas de ciment, des poules et des lapins réunis dans une singulière basse-cour ; au mur des photographies de personnages bizarrement assemblés : Napoléon, Mistinguett, le pape Pie IX, Greta Garbo et Tino Rossi !

La Sûreté de Lyon téléphona à celle de Paris : pas de doute, ce Collini, qui dans son quartier était considéré, dans les intervalles de temps qu'il ne consacrait pas à boire, comme plus que « fantasque » (il sifflait toujours des airs en vogue ou des créations de son esprit incohérent et on l'avait surnommé le *Siffleur du Gourguillon*), était tout désigné pour l'infirmerie spéciale du Dépôt.

Et, après quelques bourrades de style, il allait y être conduit, lorsqu'il insista encore :

— On a mal cherché. Cassez les morceaux de ciment et soulevez le couvercle de la marmite.

« Ça va recommencer, pensa, à part lui, le commissaire. La comédie a assez duré. »

Mais l'homme donnait de nouvelles précisions : — Il y a dix-sept morceaux ; je l'ai toute découpée ; la tête est dans le Rhône ; j'ai mis un sein

dans la marmite, à cuire ; le reste du corps dans le ciment...

Comme il était précisément indiqué, dans la communication téléphonique de la police lyonnaise, que des amas de ciment jonchaient le sol du logement, ce détail retint l'attention du commissaire.

— On va vérifier encore une fois, mais c'est la dernière !

Collini manifesta une grande satisfaction d'être enfin pris au sérieux.

Nouvelle perquisition à la montée du Gourguillon : on cassa les morceaux de ciment ; une jambe apparut la première. Tout le reste du puzzle humain était reconstitué, à l'exception de la tête ; dans la marmite, un sein flottait dans son bouillon.

Léon Collini avait dit vrai. Il cessait d'être l'innocent malgré lui.

C'est son procès que vont juger les jurés du Rhône.

Son procès, ce sera sur le plan où le défenseur M^e Jean-Charles Legrand va le placer, celui de l'expertise psychiatrique en matière judiciaire.

Car, avec tout son talent, M^e Jean-Charles Legrand plaidera que Collini est un fou et s'élèvera contre les conclusions de l'expert désigné par le juge d'instruction, le professeur Lépine, qui assure que le dépeceur a toute sa raison.

Sans doute, ne suffit-il pas de couper en morceaux sa victime pour prétendre à l'irresponsabilité. Ange Soleil, le don Juan martiniquais, avait déjà employé le ciment pour abriter les restes de l'une de ses deux épouses dont il ne pouvait se débarrasser légalement et Ange Soleil n'était pas fou. Mais, dans son cas, le mobile était évident.

Tandis que pour Collini, on cherche en vain le mobile.

Son attitude, au surplus, lors de son arrestation, l'insistance acharnée qu'il mit à faire découvrir son crime, sont déjà étranges, mais d'autres détails sont caractéristiques : Collini, paraît-il, avait l'habitude de se promener sur les toits.

Au cours de l'instruction, on lui demanda pourquoi :

— Pour me laver les pieds dans la gouttière.

Ce souci de l'hygiène est assez original. Le propriétaire de Collini s'en était plaint en lui écrivant qu'il avait reçu des protestations d'autres locataires et qu'en outre, ces promenades insolites risquaient d'abîmer la toiture...

L'expert n'a pas été frappé par ces faits ; il tient Collini pour un simulateur.

D'autres savants ont été convoqués par M^e Jean-Charles Legrand : à la barre des assises de Lyon s'annonce une bataille de psychiatres. Collini y assistera en spectateur désintéressé, car pour lui, il n'a cessé de le dire, il ne regrette rien ; s'il a tué Maria Corigliano, c'est que l'œil du lapin — qui incarnait l'esprit du bien — lui a dicté le meurtre de Maria — qui incarnait « l'esprit du mal ».

Cela nous rappelle le « rayon vert » qui inspira Gorguloff.

Jean MORIERES.



Mme Tonia Navar Intente un procès en 500.000 francs de dommages-intérêts au chansonnier Jean Marsac. La voici en compagnie de son avocat, M. Théodore Valensi.

NOTRE VOIX

ERREUR JUDICIAIRE ?

L'AFFAIRE Menard suscite dans le Nord une extrême émotion. Il y a de quoi.

Paul Menard est ce fermier de Maisoncelle, près de Saint-Pol-sur-Ternoise, qui fut condamné le 27 novembre dernier par la cour d'assises du Pas-de-Calais à dix ans de travaux forcés pour le double meurtre de M. et Mme Cappe, assassinés dans leur ferme le 21 janvier 1934.

La personnalité de l'accusé, marié, père de six enfants, chevalier de la Légion d'honneur, son passé, donnaient à ses protestations d'innocence un accent particulièrement impressionnant ; et cependant sur un témoignage, l'homme fut condamné. Il avait été arrêté deux ans et demi après le crime.

Or, voici qu'un fait nouveau, d'une exceptionnelle importance, a surgi. Le garagiste Pierre Haltz, d'Anchyles-Hesdin, qui fut le seul à apporter contre l'accusé un témoignage matériel, déclare maintenant qu'il s'est trompé.

En 1936, les enquêteurs lui demandèrent s'il n'avait pas vu sur la bicyclette de Paul Menard une lanterne qui lui fut présentée et qui était une des pièces à conviction. Un procès-verbal des déclarations de M. Haltz fut dressé, mais ce qu'il avait exprimé sous la forme d'une probabilité fut transcrit dans une rédaction nettement affirmative.

A l'audience, le témoin, convaincu, ainsi qu'il l'a dit à notre confrère le *Journal*, de l'acquiescement de Menard, n'osa pas rectifier sa déposition écrite. Nous savons trop ce qu'il faut penser des incidents d'audience, de l'atmosphère qui y règne, de la timidité qu'éprouvent parfois les témoins, les « égards » assez spéciaux dont ils sont entourés, pour nous étonner du silence regrettable qui a pu provoquer l'erreur judiciaire.

En tout cas, ce témoin, torturé par le remords, a parlé.

Il importe qu'une enquête très minutieuse soit faite sur ses révélations, que tout soit mis en œuvre pour empêcher l'épouvantable erreur d'être réalisée.

Pour nous, l'affaire Menard pose une fois de plus la question si redoutable du témoignage : si le fermier de Maisoncelle est innocent — et l'opinion du pays semble l'admettre — tous les efforts doivent être tentés pour le libérer et lui rendre l'honneur.



Collini est-il un demi-fou ou un simulateur ?



Léon Collini, tua sa maîtresse, à Lyon, la dépeça et... se dénonça lui-même. Au cours d'une perquisition on découvrit dans une pièce du logement une basse-cour et le lapin qui, selon Collini, incarnait « l'esprit du bien ».



DIANE CHASSERESSE

Nous sommes à la ... chambre.
LE PRÉSIDENT (à ses assesseurs). — La demoiselle Paule est poursuivie pour avoir, le 2 février, à Nanterre, exercé des violences sur la personne de sa propriétaire, la dame Peter, violences un peu particulières à vrai dire, puisqu'il s'agit de menaces « à main armée ».

Tandis que le président parle, la prévenue, blonde pétulante à la toison moutonnaire, contraste par son agitation avec la sérénité placide de sa victime qui, à pas comptés, s'est avancée vers la barre des témoins. Pour vous dépeindre d'un mot la dame Peter, j'emprunterai le vocabulaire de la bonneterie, car, sans conteste, elle a bien la taille *grande femme*. Avec cela, douée d'un physique agréable et de ce que, dans l'Est, on appelle une belle *devanture*.

LE PRÉSIDENT (à la prévenue). — Depuis plusieurs mois vous viviez en mauvais termes avec votre propriétaire.

LA PROPRIÉTAIRE (intervenant). — Elle m'en devait trois, m'sieu le président.

LE PRÉSIDENT. — Trois quoi ?

LA PROPRIÉTAIRE. — Mais trois termes, parbleu ! Je lui ai donné congé, mais elle est encore là !

Le crin agité, frappant du pied, la prévenue s'affirme bien présente. Elle est « là ». Je n'ose pas dire, mais je le pense, qu'elle est même « un peu là ».

LE PRÉSIDENT. — Vous avez traité maintes fois votre propriétaire de p... ?

LA PRÉVENUE (rectifiant). — Je lui ai dit seulement : « Je ne suis pas plus p... que vous ! ».

LE PRÉSIDENT. — Soit. Arrivons au fait. Ce jour-là, après échange de propos aigres-doux avec la dame Peter, vous l'avez couchée en joue avec un fusil de chasse tout en lui disant : « Veux-tu parier que je te tue ? » Au fait, comment s'explique la

présence de cette arme en votre possession ? Quelle est votre profession ?

LA PRÉVENUE. — Je donne des leçons de musique.

LE PRÉSIDENT. — Je ne vois pas le rapport.

L'AVOCAT. — Un fusil... à répétition sans doute.

LE PRÉSIDENT. — Peu importe. (A la propriétaire.) Ainsi menacée, vous avez dû éprouver une grande frayeur ?

LA PROPRIÉTAIRE. — Pas du tout. Je lui ai dit : « Eh bien, allez-y ! » et, ce disant, le témoin mime la scène. Elle ouvre un ample manteau et révèle un buste aux plantureuses rondeurs. C'est peut-être ce qui l'a sauvée, la prévenue ayant hésité, tel l'âne de Buridan, entre les deux cibles qui lui étaient si généreusement offertes.

LE PRÉSIDENT. — Le tribunal vous félicite de votre sang-froid. Votre courage a sans doute impressionné votre locataire. C'est pour cela qu'elle n'a pas tiré.

LA PRÉVENUE. — Je ne risquais pas, le fusil n'était pas chargé. (Rires.)

LE PRÉSIDENT. — En admettant que cela soit vrai, il n'empêche que les tribunaux considèrent, avec raison, comme acte de violence le fait de viser une personne avec un fusil, un revolver.

— Oui, mais à une condition, rétorque l'avocat, c'est que la victime de la menace ait eu peur. S'il n'y a eu ni émotion ni crainte, comme dans le cas, que reste-t-il ? Rien, absolument rien !

Après un court délibéré, le tribunal condamne l'irascible professeur-prévenue, dont la musique ne paraît guère adoucir les mœurs, à 16 francs d'amende. Paternel, le président accompagne la sentence de quelques conseils : « A l'avenir, soyez plus calme, agissez avec plus de mesure. »

D'un sourire, la prévenue promet. Accord parfait, semble-t-elle dire, et, docile, elle s'éloigne pour rejoindre ses gammes et ses arpèges.

L'agent avait trop bon cœur

Le gardien de la paix Robert Materant, célibataire, est un cœur généreux, sa bonté excessive lui a causé bien des ennuis ; il les exposait, l'autre jour, à la 14^e chambre correctionnelle.

Tandis qu'il arpentait le trottoir, confié à sa surveillance, le gardien Materant remarqua une jeune personne, qui le regardait avec une sympathie non dissimulée.

Georgette Gillot — c'est le nom de la demoiselle — avait dix-neuf ans ; sans un sou, sans personne... Elle avait échoué à Paris, dit-elle à Materant et elle était là, pauvre épave. L'agent au cœur généreux lui proposa un gîte ; il l'hébergea chez lui le soir même et comme toute gentillesse mérite une réciprocité, Georgette ne fit aucune difficulté pour devenir, dans le lit commun où elle avait pris place, sa maîtresse.

Elle resta ainsi quelques jours sous ce toit ami et sûr. Puis elle partit et, sitôt son départ, Robert Materant constata que ses économies — dix billets de mille francs contenus dans un portefeuille — avaient disparu de l'armoire. Un immédiat rapprochement se fit dans son esprit entre le départ de Georgette et le vol.

Mais on ne retrouva la jeune femme qu'en décembre dernier.

Elle avoua qu'en effet elle avait pris le portefeuille, mais elle n'en avait presque pas profité. Poussée par son amant, Raymond Favraud, (car la « pauvre épave » avait un soutien solide dans ce repris de justice), elle avait fait fabriquer une fausse clef et s'était introduite un après-midi dans l'appartement...

« J'ai agi comme une folle, dit-elle au président Sengence. C'est Robert qui m'a forcée à voler, car il n'aime pas les agents ! (sic) »

Le vol accompli, Robert attendait Georgette près du domicile de Materant, du côté de la rue Championnet ; il stationnait dans une auto conduite par un camarade, Georges Caillet.

Les 10.000 francs furent remis à Favraud, qui, généreusement, offrit à Georgette une robe et un manteau et garda le reste.

Cette escapade se termina par la condamnation de Raymond Favraud à 18 mois de prison, de Georges Caillet considéré comme complice à 6 mois. Georgette Gillot, seule, obtint, avec un an de prison, la grâce du sursis.

Le Club des Gangsters

La renommée du théâtre des Deux-Masques grandit à chacune de ses nouvelles pièces. Après *l'Étrange nuit de Rockland*, *Lady Warnera disparue...* *Que personne ne sorte*, *3 de la Police* ; *Le Club des Gangsters*, pièce originale et amusante qui suscite un vif mouvement de curiosité.

Une bonne nouvelle pour nos amis :

Nous avons obtenu de cet intéressant théâtre un service d'abonnement spécial pour les lecteurs de *Détective*.

Ecrivez ou téléphonez, pour recevoir ce service, au secrétariat des Deux-Masques : 25, rue Fontaine (9^e), Tri. 10-34.

Le triste épilogue d'un beau roman d'amour



Les jurés de Saône-et-Loire viennent d'acquitter Replat pour tentative de meurtre sur son amie, M^{me} Moyon. L'accusé, dans son box, au cours de l'interrogatoire. — A droite, M^{me} Boyer, chez laquelle s'est déroulé le drame.



M^{me} Schmeder qui, à bord d'un avion, tenta de tuer son amant, le pilote, dut être transportée au Palais sur un brancard, étant donné son état d'extrême faiblesse.

COURRIER JURIDIQUE

Un homme désespéré. P. R..., Marseille. — Non, le projet de loi n'a pas prévu votre cas.

M. F..., 1907. Cannes. — Le délit de chèque sans provision n'est pas prévu dans la loi en préparation. Mais il pourra y avoir des grâces amnistiantes, et vous seriez susceptible d'en bénéficier. Récrivez-nous après le vote de la loi pour que nous puissions vous renseigner utilement.

Picar. Madga. — 1° La donation envisagée est possible, à la condition qu'elle ne porte pas atteinte à la réserve des enfants, héritiers directs ;

2° En cas de décès du père ou de la mère, les fils ont le droit de faire dresser un inventaire.

M. G. L... Paris. — Un propriétaire prudent refusera de louer un appartement à une femme mariée sous son nom de jeune fille. Mais s'il le fait, il n'y a, à cela, aucun délit.

R. D., Moulins. — Vous pouvez citer directement devant le tribunal correctionnel l'auteur de l'accident. Mais si le Parquet refuse de poursuivre, c'est que, sans doute, l'enquête est assez favorable à l'automobiliste. Vous auriez alors peut-être intérêt à engager un procès devant le tribunal civil, en invoquant la jurisprudence de la cour de Cassation qui a créé à l'encontre du conducteur d'automobile une présomption formelle de responsabilité.

P. L. M., Toulon. — Ayez confiance : la réponse du procureur que vous avez reçue permet d'espérer un excellent résultat. Nous sommes persuadé qu'on vous rendra vos enfants. Continuez à nous tenir au courant de l'affaire.

François A., Nice. — L'amnistie restitue aux commerçants faillis les droits civiques que le jugement de faillite leur avait fait perdre. Mais elle ne produit pas l'extinction de la dette, ce qui serait aussi immoral qu'absurde. Attendez le vote de la loi, qui ne saurait tarder maintenant.

Sablou 53. — Le contrat que vous nous soumettez est absolument nul et si votre ami est « docteur en droit », il a plus de ruse que de science juridique. L'engagement de s'épouser dans un certain délai, sous peine, en cas de « contravention », de dommages-intérêts figure au répertoire du vaudeville et non au code civil. Méfiez-vous.

Henri Th., Lyon. — Envoyez-nous des précisions plus complètes sur votre affaire : date du jugement qui a condamné l'écraseur ? Quelle était la Compagnie d'assurances ? Quelle est la situation de l'automobiliste ? Il y a peut-être des mesures conservatoires à prendre. Écrivez-nous.

Un lecteur armentériois. — Il n'y a pas de sanction prévue dans le cas que vous indiquez. Mais il serait de votre intérêt de signaler votre adresse.



Egenger devant

CONFIDENCES DE MADEMOISELLE ÉGENDER

Avignon
(de notre correspondant particulier).

L'ASSASSIN présumé de la quin-quagénaire, Mme Arbel, dont il était le « gigolo », voici Robert Egenger à la veille de répondre, devant le jury niçois, des lourdes charges qui l'accablent.

J'ai vu la malheureuse mère d'Egenger et la sœur de celui-ci, la pauvre Gabrielle, qui se meurt lentement, à trente ans, d'une maladie consécutive à un accident, et aggravée par la misère matérielle autant que par la fraternelle désolation.

Lasse d'avoir tant pleuré, d'avoir si souvent répété les mêmes déclarations affligées, les mêmes mots impuissants, les mêmes appels à la pitié, les deux malheureuses femmes n'ont plus eu le courage de me renouveler de vive voix la sombre expression de leur douleur. Mais Gabrielle s'est péniblement soulevée sur sa couche d'infirmes pour me montrer du doigt une liasse de feuillets quadrillés, couverts de sa fine écriture.

— Emportez ces notes, m'a-t-elle dit, ce sont mes tristes confidences, les dernières que j'aurai épanchées, car je suis au seuil de la mort...

Les lecteurs de *Détective* vont avoir, à leur tour, sous les yeux, l'ultime déposition de la pauvre infirme. Ils ne manqueront pas, certainement, d'accorder à ce « chant du cygne » un vif intérêt de curiosité, qui n'exclura pas la pitié.

Henri BREMIEUX.

Tout d'abord, écrit Gabrielle Egenger, nous vécûmes une heureuse enfance, mon jeune frère et moi, dans le petit village de la Haute-Saône, Fresnes-Saint-Mamès, où nos parents avaient fondé une petite industrie prospère.

La guerre ruina à jamais ce bonheur qui avait été si rayonnant, mais si bref. Mon père, originaire d'Allemagne, fut incarcéré dans une citadelle, dès le début des hostilités. Nous-mêmes, maman, mon petit frère et moi, fûmes conduits à Béziers et tenus à vue dans le camp de concentration les Arènes; puis nous fûmes transférés dans un autre camp, celui du grand séminaire de Viviers. C'est là que mon père vint nous rejoindre et que nous obtînmes de nous installer dans cette maison de la rue des Barulas, où nous devions avoir tant de misère.

A peine la guerre finie, une nouvelle épreuve nous affligea. Mon père nous abandonna, disparaissant à jamais, et nous laissant tous trois sans ressources. Ma mère nous éleva pourtant courageusement, travaillant aux moissons, à l'élevage des vers à soie et à divers autres métiers, sans omettre les travaux d'usine. Elle espérait, la pauvre chère femme, que l'avenir la dédommagerait de ses efforts et de ses tourments, en la comblant de satisfaction dans ses enfants...

Cependant, mon jeune frère et moi, grandissions, en montrant des dispositions qui pouvaient justifier les tendres espoirs de maman. Intelligent et très doué pour la mécanique, Robert était entré en apprentissage, à quatorze ans; tandis que je poursuivais mon instruction jusqu'au brevet élémentaire.

Hélas! de sombres lendemains allaient encore nous éprouver. Etant devenue, au sortir de l'école, une auxiliaire du bureau des postes, je portais les dépêches à travers la campagne, lorsqu'un jour, une chute de bicyclette

me voua pour toujours à ma désespérante infirmité.

De son côté, Robert commençait à donner de graves soucis à ma pauvre mère. Il écoutait de pernicieux conseils, suivait l'exemple de quelques camarades d'atelier. De plus en plus, il se détachait de nous, il se prenait à fréquenter les cabarets et la maison de tolérance de Viviers. Nous nous en désolions, maman et moi, et conjurons nos prières et nos efforts pour le remettre en meilleure voie. Nous crâmes y être parvenues lorsqu'à dix-huit ans, il résolut de se marier. Mais il ne devait pas tarder à répudier sa femme infidèle et à se livrer de nouveau à de néfastes accointances, jusqu'au jour où, l'âge du service militaire étant venu, il fut incorporé à Avignon.

Nous espérions qu'à sa libération, il reviendrait vivre auprès de nous et que nous pourrions l'assagir. Mais point! D'Avignon, il alla s'installer à Lyon. Dieu sait dans quel triste milieu, et sans qu'on nous donne de ses nouvelles!

Le 1^{er} août 1935, je recevais pourtant une lettre de ce malheureux dévoyé. Il m'annonçait — douloureuse révélation! — qu'il venait d'être condamné, avec sursis, à une peine de huit mois de prison. Mais il ajoutait qu'il se ferait un devoir de racheter sa mauvaise conduite en travaillant courageusement.

Trois mois après, à huit heures du soir, un rude coup de sonnette nous fit tressaillir. C'était Robert!... Il était de passage dans la région et n'avait pas voulu manquer de venir nous embrasser. Mais il repartait dès le lendemain, sans nous avoir rien dit, ni de ses instables destinées, ni de ses énigmatiques agissements.

Cependant, ma pauvre maman avait bien du mal à subvenir à son entretien et au mien. Ses modestes gains d'ouvrière et le médiocre rendement de notre jardinet nous assuraient tout juste de quoi ne pas mourir de faim. Pour les soins onéreux qui m'étaient nécessaires, nous ne tirions nos ressources que de quelques dons charitables. Dans cette misère, il nous apparut naturel d'en appeler à l'aide pécuniaire de mon frère. Je lui écrivis plusieurs lettres, ne s'en émut point, pourtant!... Du moins, après un long silence, nous ne reçûmes de lui que deux lignes sur une carte-postale: « Patientez encore quelques jours; je vous enverrai quelque chose. »

Les jours passèrent en vain! Et je me fus demandé s'il ne lui était pas

arrivé quelque accident, si, malheureusement, le 22 novembre, un journal ne m'avait infligé la honte et le chagrin d'apprendre qu'à la suite d'un vol, mon frère avait été blessé, à Nice, au cours d'un règlement de comptes!...

Le 27 décembre, autre brutale information, découverte dans un quotidien. Cette fois, ma pauvre maman et moi eussions souhaité mourir sous le coup de notre atroce saisissement. Car nous venions de lire que notre malheureux Robert était inculpé de vol et d'assassinat.

Hélas! nous n'étions qu'au début de notre terrible calvaire. Il nous fallut vivre, par la suite un affreux cauchemar: la suspicion de recel de cadavre, qui pesa sur nous, les perquisitions effectuées dans notre maison, les opiniâtres interrogatoires des enquêteurs, les interviews des journalistes, les fouilles qui bouleversèrent notre jardin, lieu désormais maudit par toute la population de Viviers.

Depuis, nous ne sommes plus que deux épaves, ma vieille mère et moi-même. Tous nous ont abandonnés à notre accablante misère. Nous n'avons plus d'amis, plus de généreux bienfaiteurs, même plus personne qui consente à faire travailler maman pour nous assurer tout au moins le pain. Ah! que la mort va m'être douce après cette agonie morale dont j'aurais tellement plus souffert que de ma longue misère d'infirmes. J'ai le cœur un peu gros en pensant que je vais laisser toute seule dans sa détresse la chère maman qui n'avait que moi pour la consoler. Mais je la recommande de Dieu, toute ma foi à la miséricorde de Dieu, le bienfaiteur à qui je dois la grâce de bientôt m'endormir en paix...

Gabrielle EGENDER.

A gauche: En haut, la mère de Robert Egenger se promène dans son jardin. En bas, l'accusé en costume de communiant. Ci-dessous: une ancienne photo de famille où se trouvent réunis autour de leur mère, Gabrielle Egenger dont nous publions les confidences, et l'accusé.



cau
fai
ne
tic
nié
le
gat
I
ad
qu
sas
pol
div
pas
dég
M
tru
s'é
qu
tab
A
mè
ins
vol
vre
jou
une
par
Mr
me
I
bra
du
le
sa
str
tém
fil
ha
eff
bri
lai
« n
de
ass
pel
cig
jar
de
p
e

Les juges

L'AFFAIRE ARBEL

Nice (De notre correspondant particulier.)

Le 7 mai prochain, Robert Egender sous l'inculpation d'assassinat viendra répondre devant les jurés de Nice de la disparition de Mme René Arbel.

C'est au commencement de l'année 1936 qu'éclata cette étonnante affaire de crime sans cadavre qui, à la manière d'un roman policier trop bien fait ou d'un mélodrame où l'on a tout mis afin de ne manquer aucun effet, sembla devoir fournir à la justice une des causes les plus célèbres de ces vingt dernières années.

Il semble fort douteux cependant que les débats effacent le sanglant, mais néanmoins angoissant point d'interrogation, qui reste posé au-dessus de la tête de l'accusé.

Du point de vue policier, l'enquête a été menée avec une adresse, une intelligence qu'on eût voulu trouver en quelques autres occasions — ne serait-ce que pour l'assassinat d'Arthur Coignard — par un commissaire de police M. Boupai. C'est lui qui, partant d'un banal fait divers, le cambriolage d'un appartement, est arrivé pas à pas, enchaînant les faits avec une logique irréfutable, à dégager le destin tragique de la disparue.

Minutieuse, habile, ne laissant rien dans l'ombre, l'instruction de M. Vachier est allée sans jamais faiblir, s'épaulant solidement sur les faits et les témoignages, jusqu'à l'extrême limite des hypothèses juridiquement acceptables — celles qui convergent pour accuser Egender.

Aussi le tour fait de l'accusation, des personnages mêlés au drame, devant un ministère public solidement installé mais qui se heurtera à un accusé cynique et désinvolte, une défense qui demandera « montrez-moi le cadavre », il serait étrangement téméraire de croire que deux jours de débats plus ou moins cohérents, apporteront une lumière décisive et que les jurés, leur verdict rendu, partiront en sachant où, quand, comment fut étranglée Mme Arbel — si elle a été étranglée ; où, quand, comment, le corps fut dépecé — s'il a été dépecé.

Lorsque Egender, le veston fripé, la casquette sous le bras, entra, chaussé d'escarpins vernis, dans le cabinet du juge d'instruction et demandait : « Alors, monsieur le juge, vous avez reçu des nouvelles de Renée ? », il jouait sa meilleure carte. Il n'en abattra pas d'autres, soyons sûrs, dans le box des accusés. Et l'on ne peut douter que les témoignages accablants de la sage-femme Ricard et de la fille Buttafoghi n'aient d'autres résultats que de lui faire hausser les épaules.

Faut-il, une fois de plus, devant ce mauvais garçon si effroyablement classique, client de bars louches, cambrioleur d'occasion, souteneur à la silhouette marseillaise, violent soulard mais si peu sûr que ceux du « milieu » l'approchaient avec méfiance — faut-il une fois de plus évoquer la silhouette de fausse demi-mondaine assiégée par la cinquantaine de Mme Arbel ? Faut-il rappeler sa vie de joueuse acariâtre, cassante, de dame à gigolo, intrigante, méprisante, fantasque, qui ne se gante jamais pour mieux montrer ses bagues, sort des billets de mille francs de son sac, reçoit des chèques d'un amant parisien complaisant, parle de sa liberté avec insolence et s'écrie après avoir rencontré Egender au casino de Monte-Carlo, un après-midi de l'été 1935 :

— C'est un fils de famille qui m'adore... !

Faut-il la suivre jusqu'à sa disparition, fagotée dans son manteau grenat, un col en poil-de-lapin, une voilette lui descendant sur les yeux, dans cet appartement du 14 de l'avenue Félix-Faure où elle entraîne Egender qu'elle présente comme son locataire ?

Le calendrier est beaucoup plus éloquent que cette convocation de fantôme.

Thérèse Buttafoghi, maîtresse d'Egender, assure avoir recueilli les aveux de l'assassin présumé.

C'est le 28 septembre qu'on voit Mme Arbel pour la dernière fois, à Nice.

Le 30 septembre Egender achète une malle qu'il traîne jusque dans la chambre de sa maîtresse.

Le 1^{er} octobre, Mme Ricard, la sage-femme du palier et une voisine, Mlle Travesini, voient Egender descendre la malle, apparemment fort lourde avec l'aide d'un petit homme. La malle est chargée sur un taxi et Mme Ricard s'écrie :

— Mon Dieu ! si c'était cette pauvre Mme Arbel qui était dans la malle !...

Ce même jour Egender, si l'on en croit le chauffeur Coq, arrive avec une malle en gare d'Avignon, loue une auto, installe la malle et se fait conduire chez sa mère, à Viviers, où il arrive à la tombée de la nuit.

Le 11 octobre Egender vend 1.700 francs à un bijoutier de Monte-Carlo, l'émeraude de la disparue.

Le 15 octobre, Egender revend au fourreur de Mme Arbel, le manteau et le renard argenté de celle-ci.

Le 20 octobre, Egender donne en gage à M. Littardi, restaurateur à Monte-Carlo, café Astoria, quatre titres au porteur qui proviennent de l'héritage de la grand-mère de Mme Arbel. Il a pour maîtresse une jeune Corse qu'il a connue au lupanar de Viviers, Thérèse Buttafoghi. C'est elle qui s'habille avec le manteau de Mme Arbel.

Le 21 octobre, Egender retourne à Viviers.

Le 24 octobre, Egender écrit au notaire, au Crédit Lyonnais, au protecteur de sa maîtresse pour escroquer de l'argent.

Le 20 novembre, Egender est invité à un règlement de compte au Comptoir Marseillais, rue Jacques-Serraire. On



Mme Arbel, la victime, fantasque et aimant les plaisirs, s'éprit d'Egender, homme taré, redouté du « milieu ».

relève un nommé Versini avec une balle dans le ventre.

Le 22 novembre, Egender est arrêté. On le soupçonne d'être l'agresseur de Versini et d'avoir participé à un cambriolage boulevard Raimbaldi.

On trouve chez lui le trousseau de clefs de l'appartement de Mme Arbel, le testament de Mme Rivière, le reçu d'un bijoutier niçois.

Le 5 décembre, grâce aux recoupements de M. Boupai, avisé que l'appartement de la maîtresse d'Egender avait été cambriolé, le Parquet perquisitionne avenue Félix-Faure. On découvre un drap taché de sang, une corde également ensanglantée, une poignée de cheveux blonds. Mme Ricard est entendue.

Le 5 janvier, Thérèse Buttafoghi, la maîtresse d'Egender, interrogée à Arles, où elle est pensionnaire d'une maison close, déclare que son amant lui a avoué à Nice, dans le courant d'octobre, avoir étranglé « la vieille » ; que le corps de celle-ci a été enfoui sous un arbre dans le jardin de Viviers.

Le 6 janvier, des fouilles sont faites à Viviers. On découvre, enfouis, deux draps marqués L. C., une taie d'oreiller, une couverture.

Le 3 mai, dans un jardin de Viviers qui fut inondé, on déterre un paquet contenant un tronc humain. Les os sont minces, les côtes défoncées, la tête sectionnée, les épaules arrachées, les jambes détachées, les seins coupés, le bas du tronc en tel état qu'il est impossible d'affirmer le sexe.

Tout cela forme une addition terrible, plus qu'il n'en faut pour emporter la conviction.

Et pourtant Egender nie avec un élan qui n'a pas manqué d'impressionner le juge d'instruction.

— C'est exact, dit-il, j'ai acheté, puis accompagné une malle à la gare le 1^{er} octobre. Mais c'est Mme Arbel qui prenait le train. Elle est partie pour Lyon à 10 h. 18 en me promettant d'envoyer de ses nouvelles. La malle a été enregistrée aux bagages et comme elle était lourde, ma maîtresse a payé un supplément. C'est vrai, j'ai « lavé » les bijoux qu'elle m'avait confiés, vendu les fourrures. Mais j'avais besoin d'argent. Renée était une bonne fille. J'étais sûr de m'arranger avec elle. Je suis allé dans les premiers jours d'octobre à Viviers voir ma mère. Mais je n'avais pas de bagages. Je suis d'ailleurs descendu à Valence.

« Les confidences de Buttafoghi, les draps enterrés dans



A Nice, le Parquet perquisitionne dans la chambre de Mme Arbel. On ne fit aucune découverte sérieuse.

le jardin, tout ça c'est une machination. Il y a dans le « milieu » des gens qui m'en veulent. Comme Buttafoghi connaissait la maison de Viviers, elle y a vécu trois mois avec moi, on a préparé une mise en scène pour m'enfoncer. Si Mme Arbel a été assassinée, j'ignore tout de ce crime. Je ne l'ai pas revue depuis le 1^{er} octobre, lorsqu'elle a pris le train en gare de Nice pour Lyon.

Trois faits étaient la thèse d'Egender.

On n'a pas retrouvé le cadavre.

Le chauffeur Coq, d'Avignon, confronté avec Egender ne l'a pas reconnu.

L'analyse du Dr Béraud portant sur les draps et la terre du jardin de Viviers établit qu'aucun corps en putréfaction n'a été déposé là.

Essayons alors la preuve par l'absurde.

Admettons que des assassins inconnus, adversaires d'Egender à Nice ou ailleurs aient poussé Mme Arbel dans l'autre monde.

On retrouve là, ce qui est assez séduisant, ce fameux gang niçois, mêlé aux tripatouillages électoraux, aux attentats à main armée, aux exécutions, aux disparitions, à la drogue. On peut « enchaîner » avec les agressions du quai des Etats-Unis, l'affaire du rapide 759, l'affaire Coignard et toutes celles — un journal suisse en a établi une liste impressionnante — que la sûreté niçoise a classées.

Egender arrêté, soupçonné, ils enfouissent des draps à Viviers — des draps qu'on a reconnu comme ayant appartenu à Mme Arbel — et provoquent les fameuses révélations de Buttafoghi.

Plus tard, ils viennent jeter dans l'Escoutay un tronc humain. Par leurs soins, les preuves s'accumulent graduellement, l'échafaudage de l'accusation grimpe. Le cercle se referme autour du prisonnier. Il est promis au bourreau.

Mais alors comment explique-t-il : qu'on n'ait pas revu Mme Arbel, ni avenue Félix-Faure, ni au casino depuis le 28 septembre, alors qu'il avait en poche les clefs de l'appartement. Comment explique-t-il le témoignage Ricard ; l'enregistrement en gare de Nice, le 1^{er} octobre, pour Avignon, d'une malle de 87 kilos ; son voyage à Viviers. Comment explique-t-il que Mme Arbel, exécutée par une bande rivale, il ait délicatement vendu des fourrures, des bijoux dont elle ne se séparaient pas ?

Ce sont les bagues « lavées » à Nice et à Monte-Carlo, les renards offerts aux fourreurs qui ont permis au juge d'instruction de répéter à l'inculpé :

— Vous saviez que votre maîtresse ne reviendrait pas. C'est pourquoi vous avez « liquidé » l'héritage.

Mme Arbel n'était pas femme à se dépouiller pour vous. Si ce n'est point vous l'étrangleur vous savez qui l'a tuée, puisque vous avez agi comme si vous étiez l'assassin.

Nous n'écrivions point autre chose dans ce journal dès le premier jour de l'enquête.

La découverte des draps enfouis dans le jardin de Viviers, l'hypothèse logique d'un transport du corps, de son dépècement n'ont fait que fortifier nos présomptions.

Egender n'est pas le seul à connaître le destin de celle qui fut la « belle Renée ».

Le secret est partagé.

Mais malgré la cour d'Assises, malgré la robe rouge du président, les manches des avocats, il restera un secret !

Pierre ROCHER.

A Viviers-sur-Rhône, dans le jardin d'Egender, on découvrit seulement quelques objets de literie.



DETECTIVE



Directeur
Marius LARIQUE

LADURELLE BOURREAU DES BAGNARDS

Gracié de la résidence perpétuelle en Guyane, afin d'échapper à la vindicte des forçats, M. de Saint-Laurent rentre en France..
(Lire, pages 2 et 3, la vie du bourreau en Guyane.)